

Les outils présentés dans
la Charte Officielle du Balisage et de la Signalisation

Charte technique et graphique



Libre de droits

Année 2019

**Ce document peut également être téléchargé
sur le site de la fédération : www.ffrandonnee.fr**

Ce document a été réalisé par Daniel Bidot, Richard Lallemand,
Pierre Lecointre, Valérie Lecurieux, Marcel Martinez, Jean-Hugues Roman Ros
et Jacques Simonot. La mise en pages a été réalisée par Marine Leroux.



SOMMAIRE

Chapitre 1 LE BALISAGE À LA PEINTURE	4
Chapitre 2 LES ADHÉSIFS DE BALISAGE	9
Chapitre 3 LES JALONS.....	12
Chapitre 4 LE PLOT DE JALONNEMENT.....	20
Chapitre 5 LA SIGNALISATION DIRECTIONNELLE	23
Chapitre 6 LE LOGO GR® ATTRIBUTAIRE	40
Chapitre 7 LA SIGNALÉTIQUE THÉMATIQUE	47
Chapitre 8 LA SIGNALISATION DE SÉCURITÉ.....	54
Chapitre 9 ANNEXES	57



Chapitre 1

LE BALISAGE À LA PEINTURE

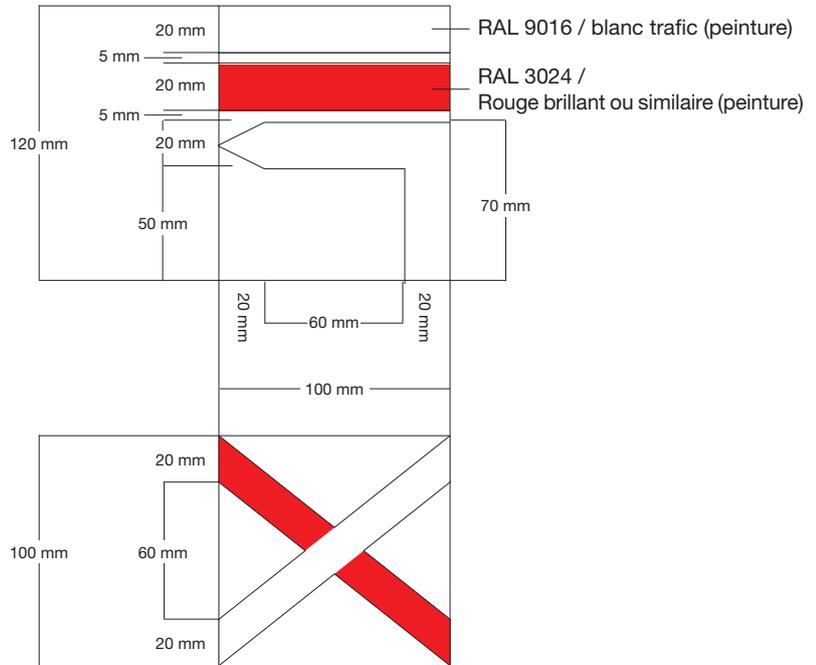
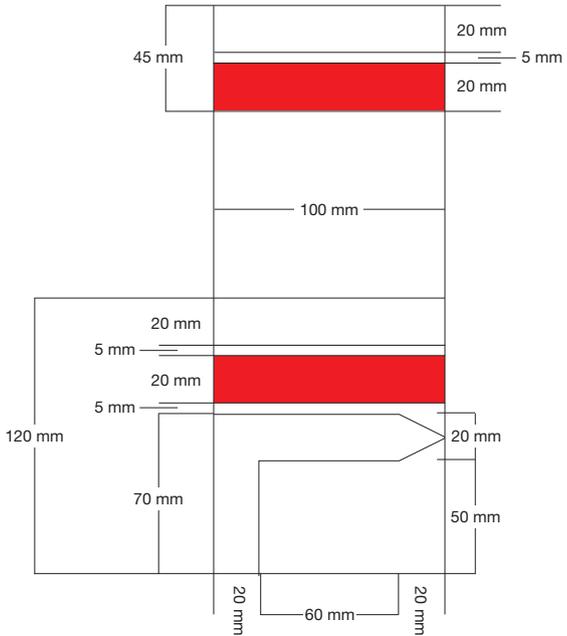


LE BALISAGE À LA PEINTURE (100 mm)

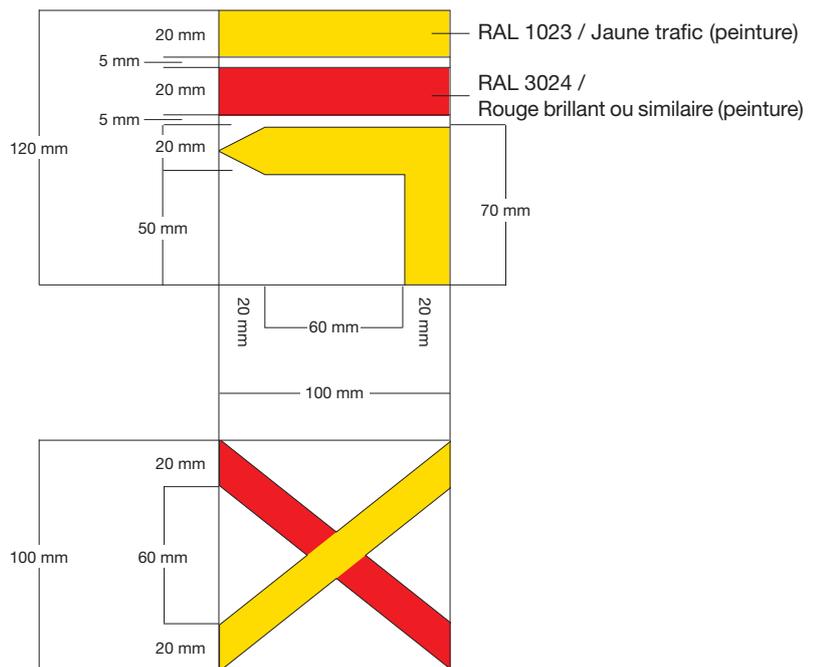
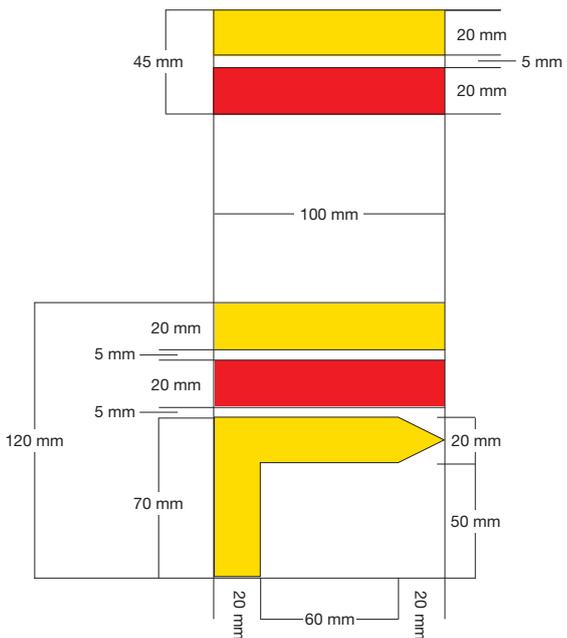
Balisage des itinéraires GR®, GR® de Pays et PR



Balisage des itinéraires GR®



Balisage des itinéraires GR® de Pays

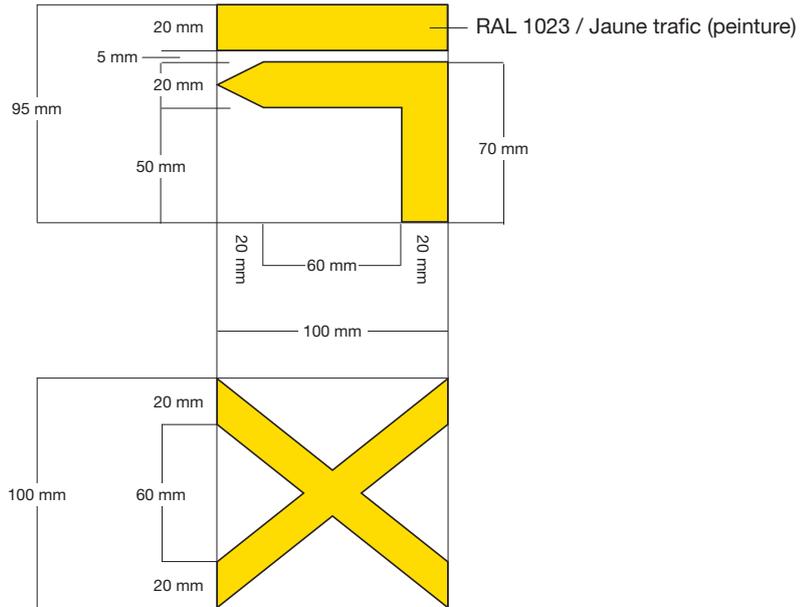
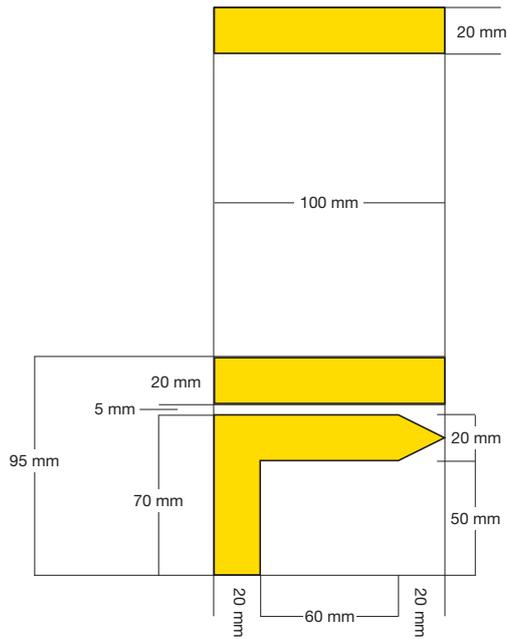


LE BALISAGE À LA PEINTURE (100 mm)

Balisage des itinéraires GR®, GR® de Pays et PR



Balisage des itinéraires PR



LE BALISAGE À LA PEINTURE (100 mm)

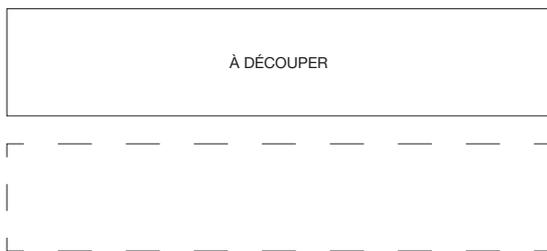
La technique de balisage : le pochoir



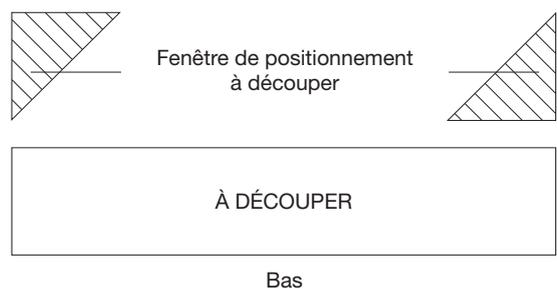
Attention ! Pochoirs en taille réduite.
Pour les voir en taille réelle, se rendre dans le chapitre 9 – Annexes, pages 56-60.

Pochoir « Continuité »

1^{er} pochoir (peindre en blanc ou jaune)



2nd pochoir (peindre en rouge)

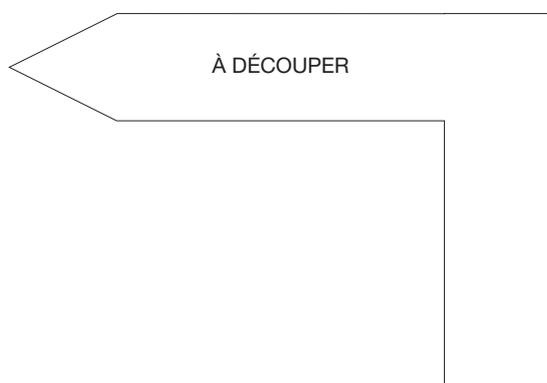
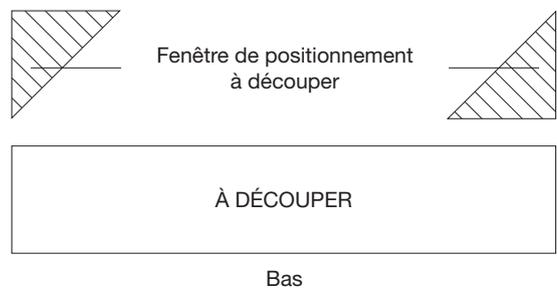


Pochoir « Tourner à gauche »

1^{er} pochoir (peindre en blanc ou jaune)



2nd pochoir (peindre en rouge)



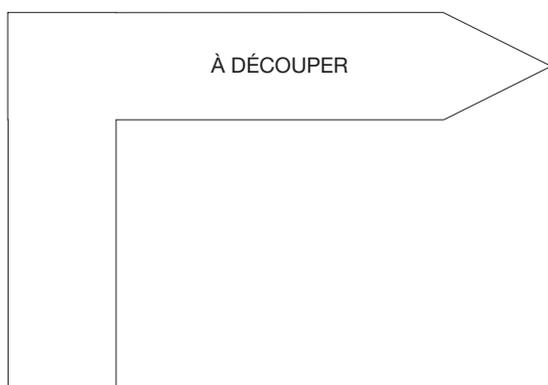
LE BALISAGE À LA PEINTURE (100 mm)

La technique de balisage : le pochoir

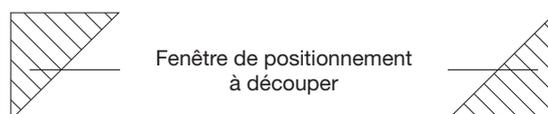


Pochoir « Tourner à droite »

1^{er} pochoir (peindre en blanc ou jaune)



2nd pochoir (peindre en rouge)



Bas

Préconisations de matériaux :

Pour réaliser ces pochoirs, il est possible d'utiliser :

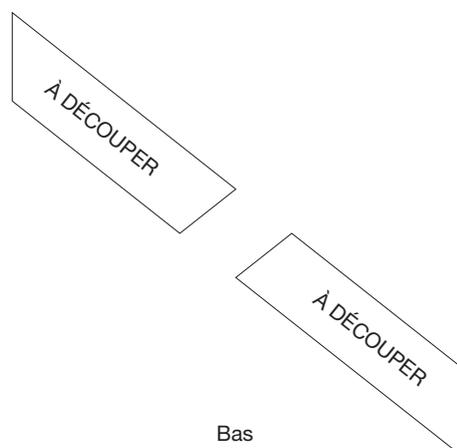
- des emballages de briques de lait / soupe ;
- du plastique polyester 200 microns ;
- du plastique polyester 400 microns.

Le matériau doit être suffisamment rigide pour appliquer correctement la peinture, mais également suffisamment souple pour s'adapter aux surfaces arrondies (comme l'écorce des arbres).

Pour appliquer la peinture, il est conseillé d'utiliser une brosse à pochoirs de 10 mm de diamètre.

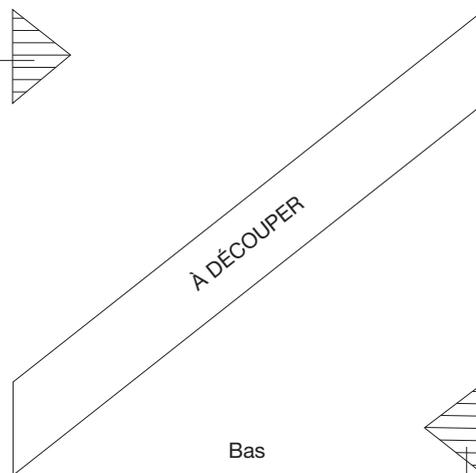
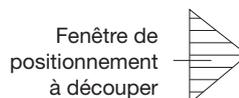
Pochoir « Mauvaise direction »

1^{er} pochoir (peindre en rouge)



Bas

2nd pochoir (peindre en blanc ou jaune)



Bas





Chapitre 2

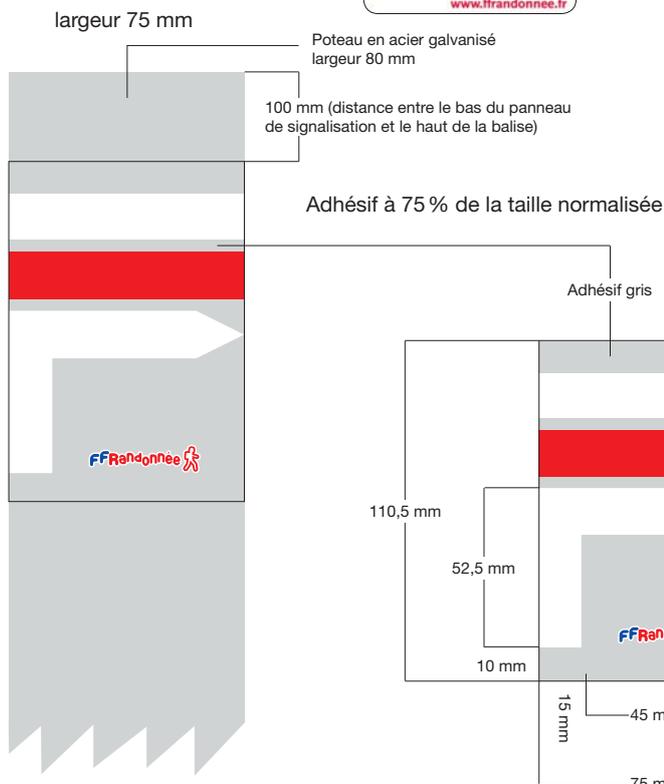
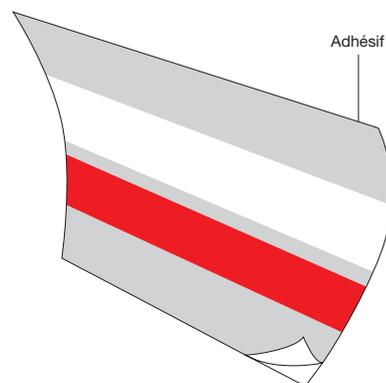
LES ADHÉSIFS DE BALISAGE

Les adhésifs de 75 mm de large sont uniquement recommandés pour les poteaux métalliques urbains.
Ne rien apposer sur ou au dos des panneaux de signalisation.



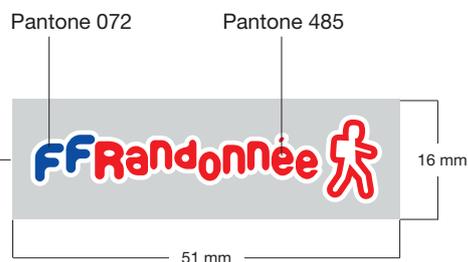
LES ADHÉSIFS DE BALISAGE (75 mm)

Balissage des itinéraires GR®, GR® de Pays et PR

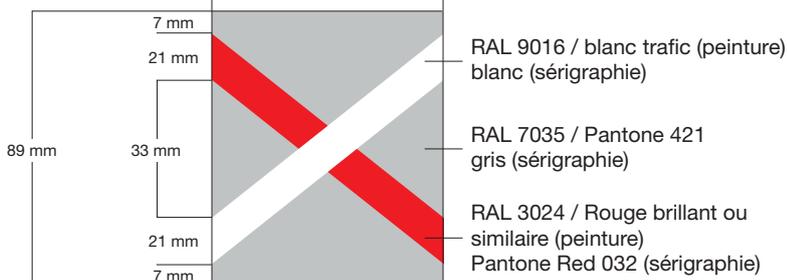
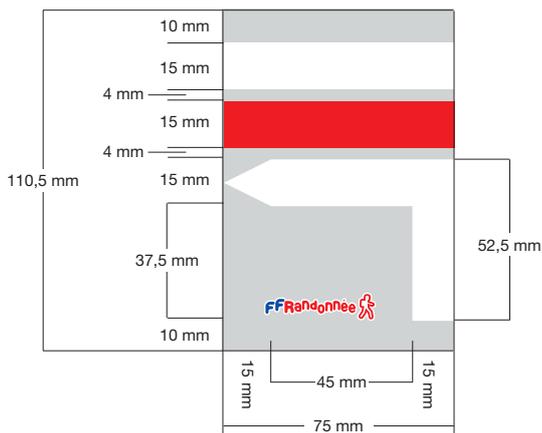
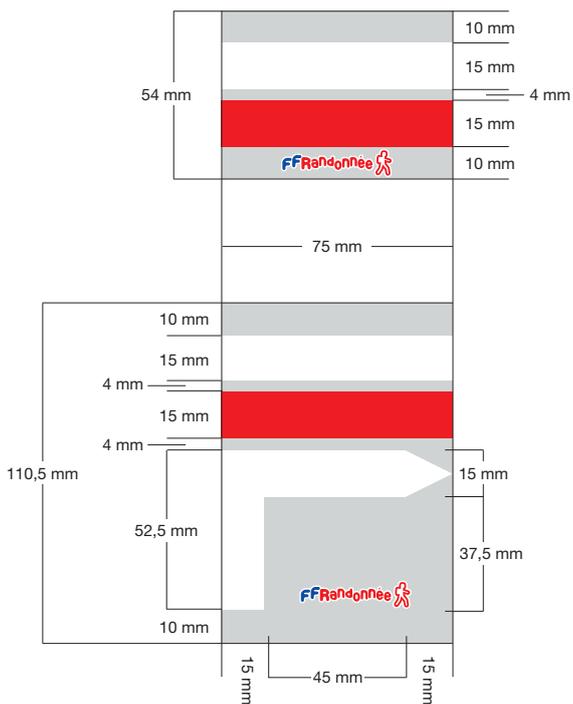


Adhésif **gris** 235 g avec vernis UV brillant total + impression en sérigraphie.
Pose sur **support métallique uniquement**.

Les fonds translucides peuvent être utilisés lorsque le support n'est pas adapté pour la couleur grise, ou pour les sites classés.



Balissage des itinéraires GR®

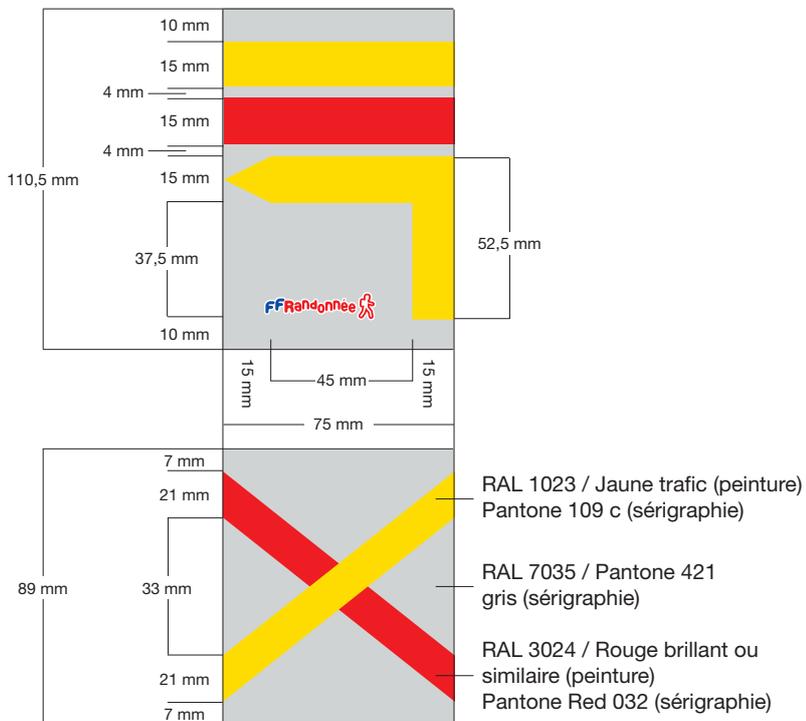
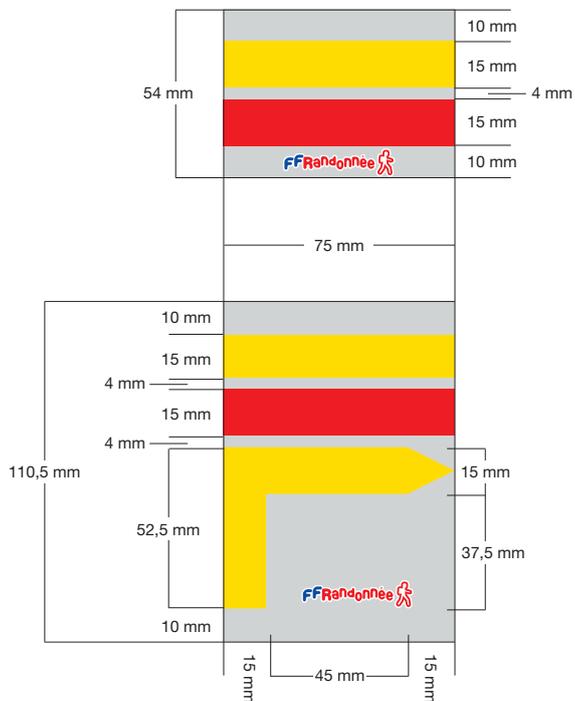


LES ADHÉSIFS DE BALISAGE (75 mm)

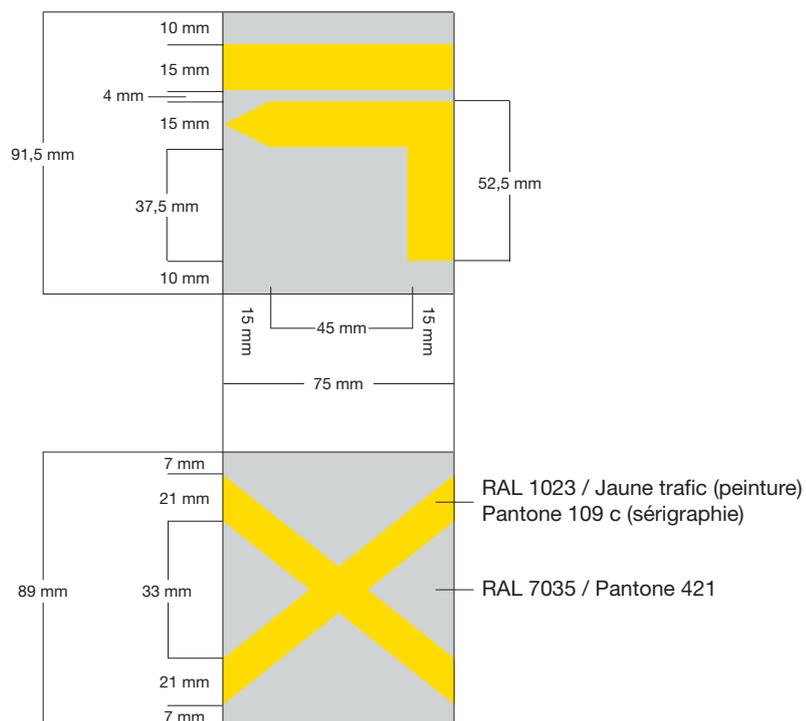
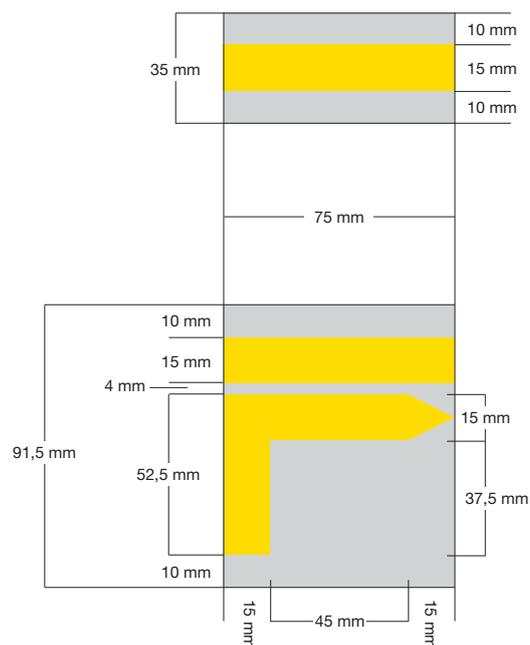
Balilage des itinéraires GR®, GR® de Pays et PR



Balilage des itinéraires GR® de Pays



Balilage des itinéraires PR





Chapitre 3

LES JALONS

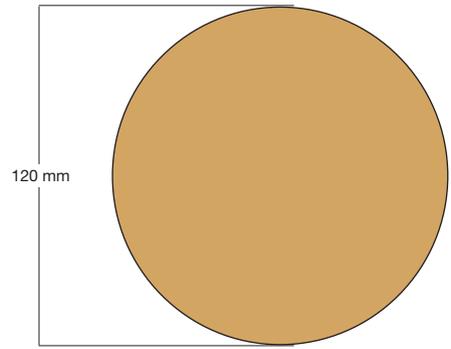
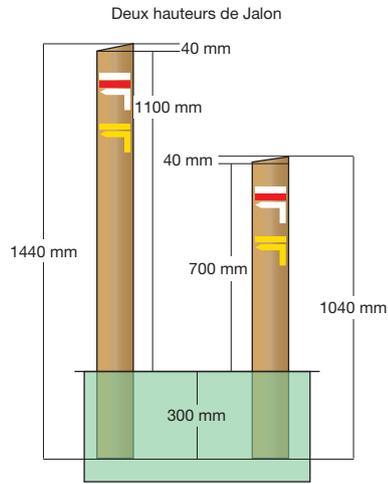
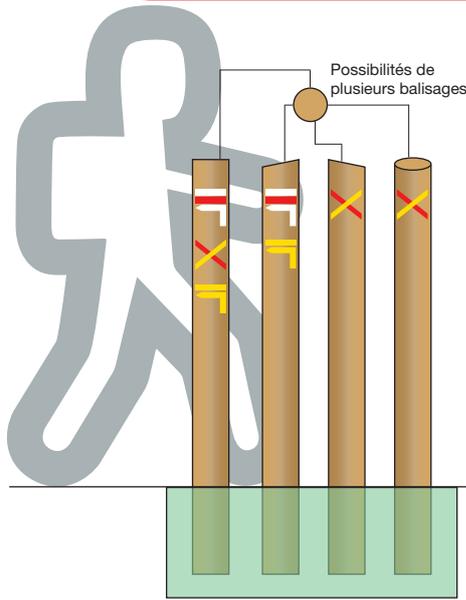
En l'absence de supports naturels, on peut baliser à l'aide de jalons.

Deux techniques de balisage sur le jalon : la peinture ou des plaquettes en tôle alu collées et vissées.



LES JALONS

Jalon rond – Technique peinture



Peintures directement sur le poteau au pochoir

RAL 9016 / blanc trafic (peinture)

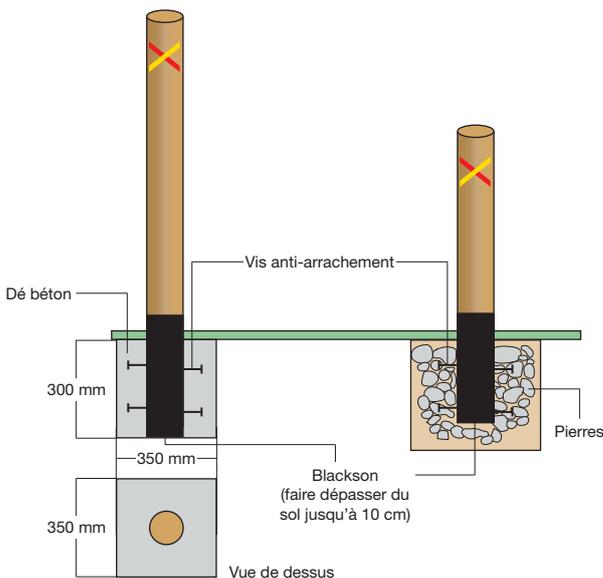
Pose

2 possibilités de pose :

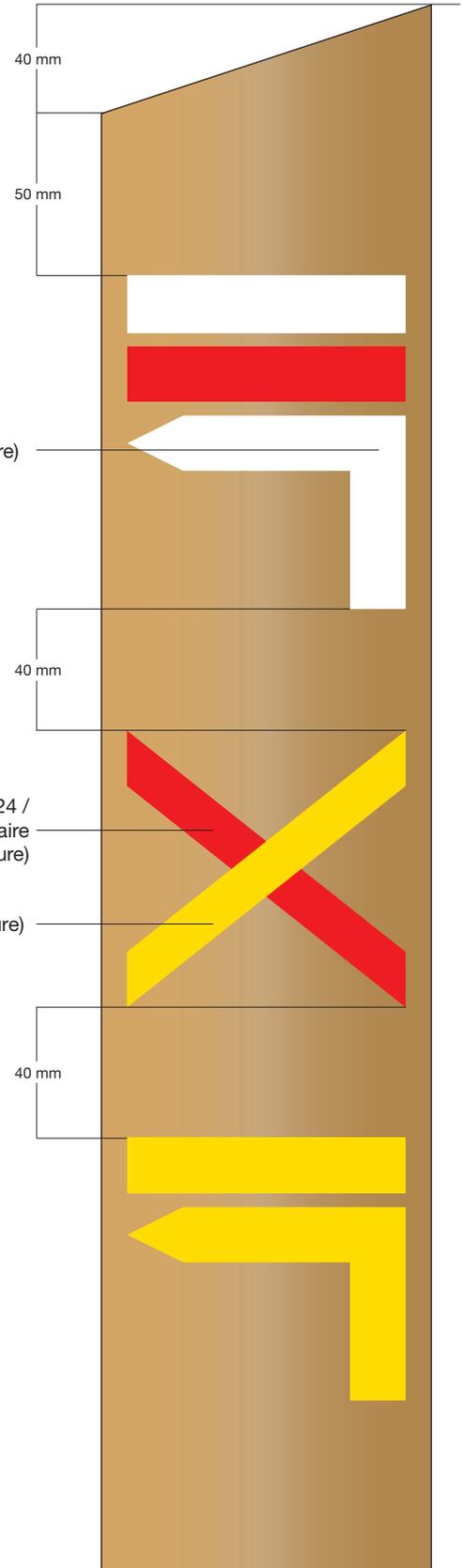
1 - Pose directement dans un dé béton (350 x 350 x 300 mm) – Mettre des vis anti-arrachement (4 vis de 120 mm)

2 - Empièrrement – Mettre des vis anti-arrachement (4 vis de 120 mm)

Pour l'apposition des balises, respecter l'ordre de haut en bas : GR®, GR® de Pays, PR.



Attention ! Jalon traversant le dé béton (écoulement de l'eau)

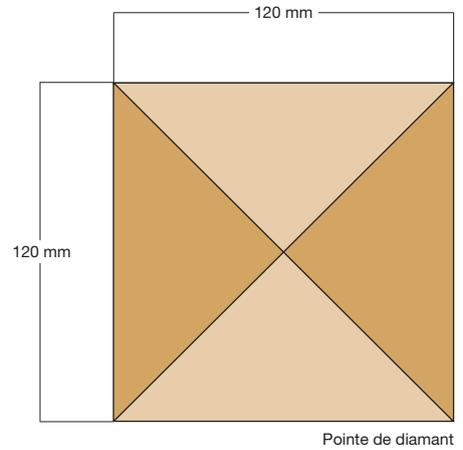
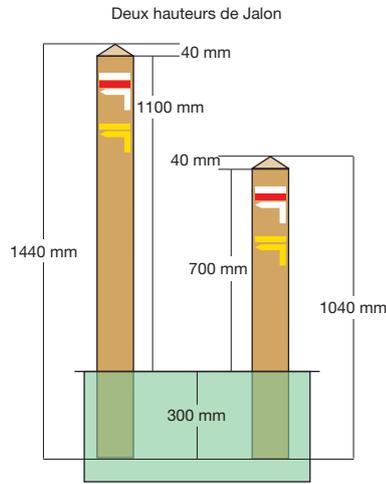
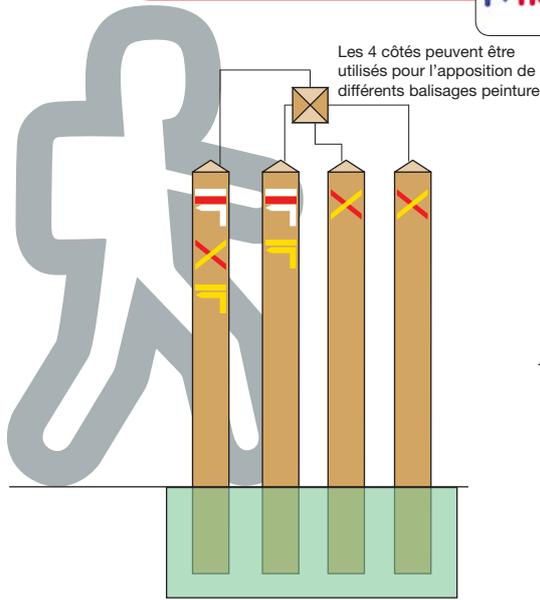


RAL 3024 / Rouge brillant ou similaire (peinture)

RAL 1023 / Jaune trafic (peinture)

LES JALONS

Jalon carré – Technique peinture



Pointe de diamant

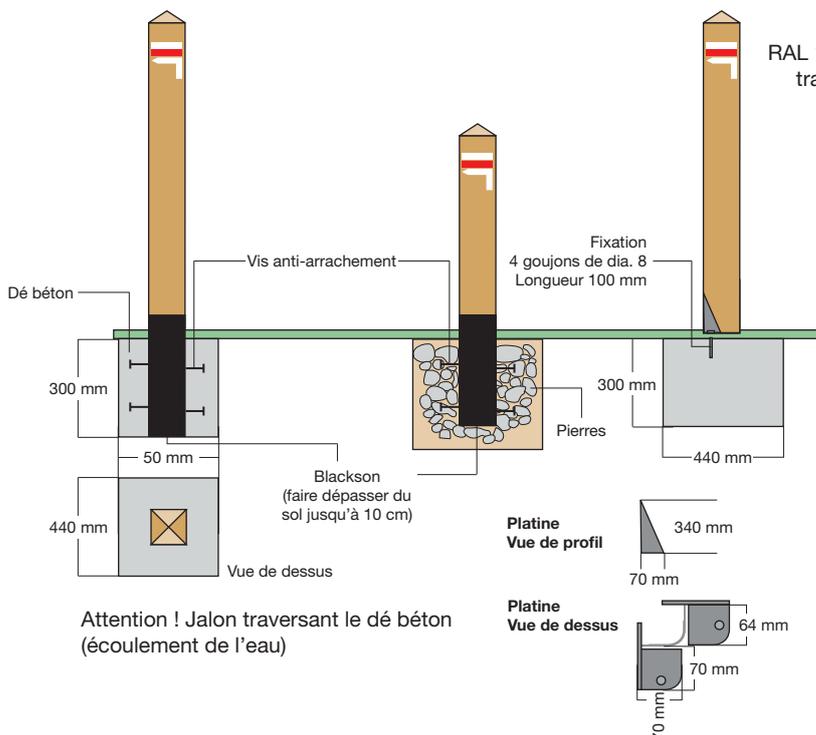
Peintures directement sur le poteau au pochoir

Pose

3 possibilités de pose :

- 1 - Pose directement dans un dé béton (350 x 350 x 300 mm) – Mettre des vis anti-arrachement (4 vis de 120 mm)
- 2 - Empierrement – Mettre des vis anti-arrachement (4 vis de 120 mm)
- 3 - Pose sur platine pour jalon démontable (fixation par goujons)

Pour l'apposition des balises, respecter l'ordre de haut en bas : GR®, GR® de Pays, PR.



RAL 9016 / blanc trafic (peinture)

10 mm

40 mm

RAL 3024 / Rouge brillant ou similaire (peinture)

RAL 1023 / Jaune trafic (peinture)

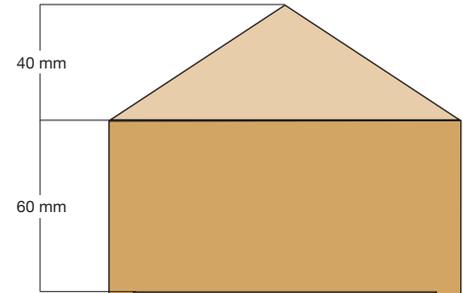
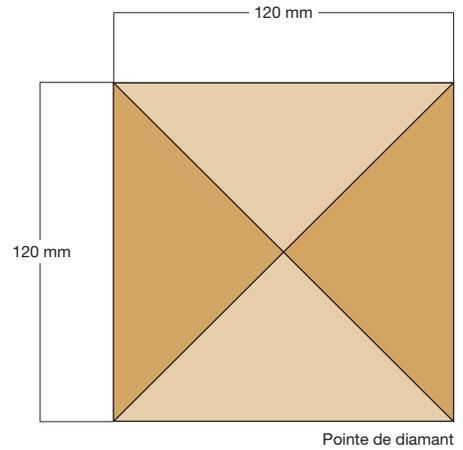
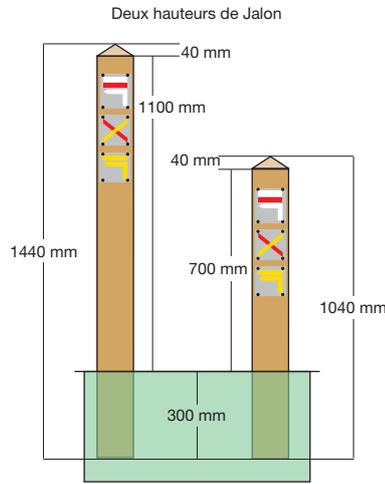
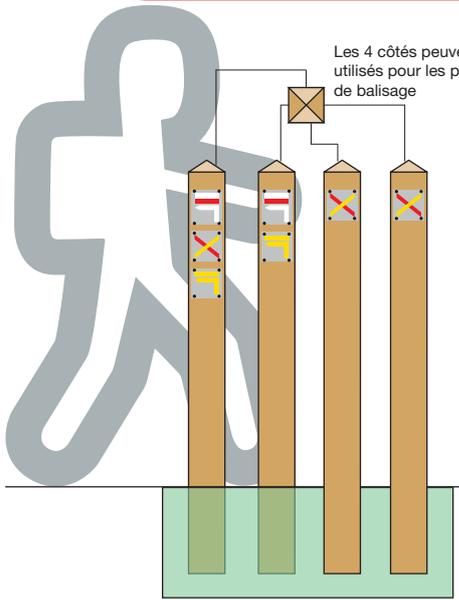
40 mm



Photo de platine

LES JALONS

Jalon carré – Technique plaquettes (100 mm)



Défonce de 3 mm de profondeur

Laisser 2 mm de bords entourant les plaquettes de balisage.

La largeur des défonces est toujours de 104 mm.

La longueur est variable en fonction des plaquettes de balisage : 84 mm, 124 mm, 129 mm, 154 mm.

Fixation des plaquettes de balisage par collage + vissage

Pose

3 possibilités de pose :

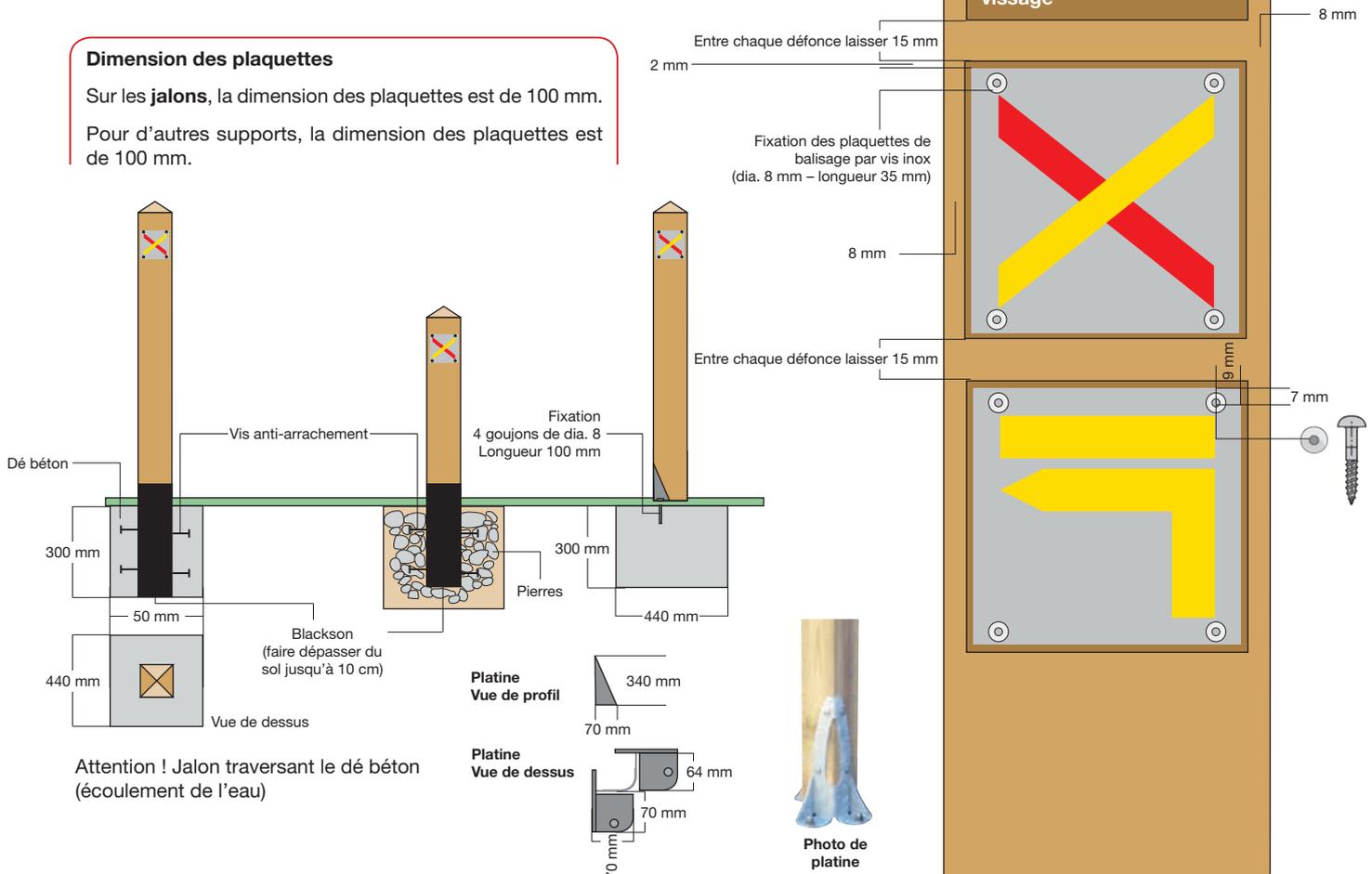
- 1 - Pose directement dans un dé béton (350 x 350 x 300 mm) – Mettre des vis anti-arrachement (4 vis de 120 mm)
- 2 - Empierrement – Mettre des vis anti-arrachement (4 vis de 120 mm)
- 3 - Pose sur platine pour jalon démontable (fixation par goujons)

Pour l'apposition des balises, respecter l'ordre de haut en bas : GR®, GR® de Pays, PR.

Dimension des plaquettes

Sur les jalons, la dimension des plaquettes est de 100 mm.

Pour d'autres supports, la dimension des plaquettes est de 100 mm.



Attention ! Jalon traversant le dé béton (écoulement de l'eau)

LES JALONS

Éléments techniques



Poteau bois

Privilégier l'emploi des essences locales type acacia, châtaignier, épicéa, pin, etc.

2 procédés :

1 - Utiliser un poteau dans un bois naturellement résistant (type Robinier faux-acacia, châtaignier, chêne, mélèze...) en prenant des précautions pour bien drainer l'humidité dans le sol.

ou

2 - Utiliser un bois traité comme lepin traité par autoclave classe IV sans chrome ni arsenic (traitement qui consiste à incorporer dans le bois, par imprégnation en autoclave sous vide et sous pression, une substance cuivre HDO). **Attention : le pin nécessite une section de bois plus importante qu'un bois plus dur naturellement résistant.**

Vis

Fixation des plaquettes de balisage par vis inox.

Vis en inox tête bombée à six pans creux (dia. 8 mm – longueur 35 mm).

Possibilité de peindre les têtes de vis selon la couleur de la plaquette.



RAL 5005 / Bleu sécurité (peinture)

RAL 7035 / Gris sécurité (peinture)

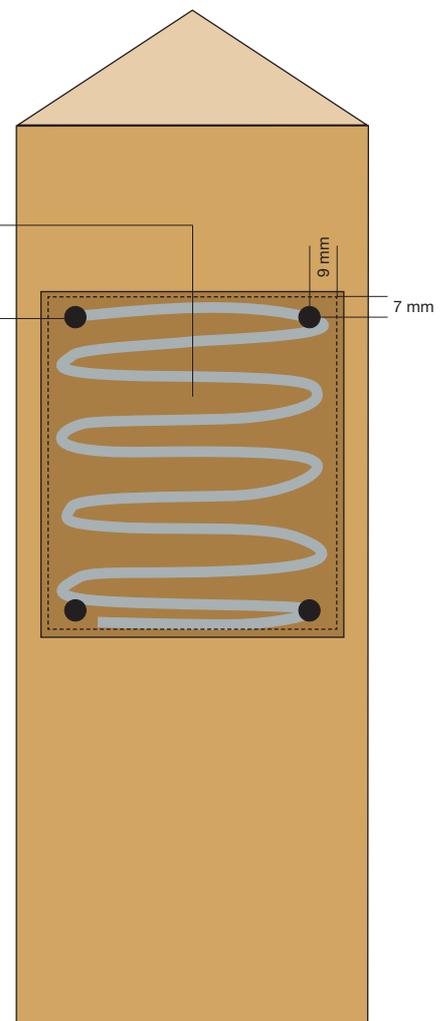
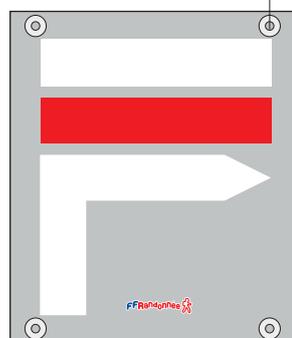
RAL 3024 / Rouge brillant ou similaire (peinture)

Colle

Collage par un mastic colle souple, mono composant à base de polyuréthane sous forme pâteuse thixotrope.

Colle

Mettre la colle selon le principe suivant

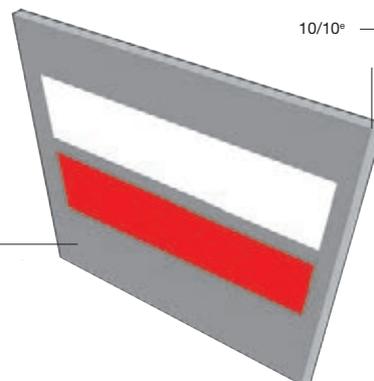


LES JALONS

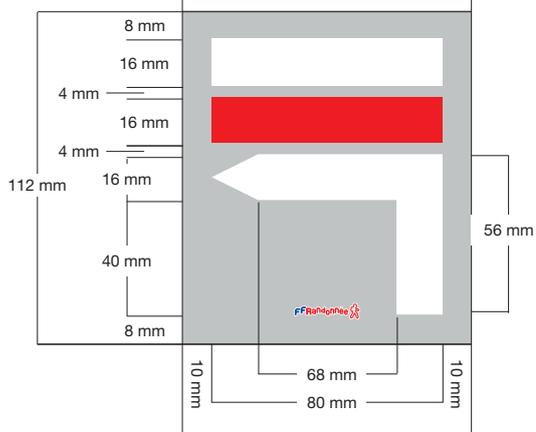
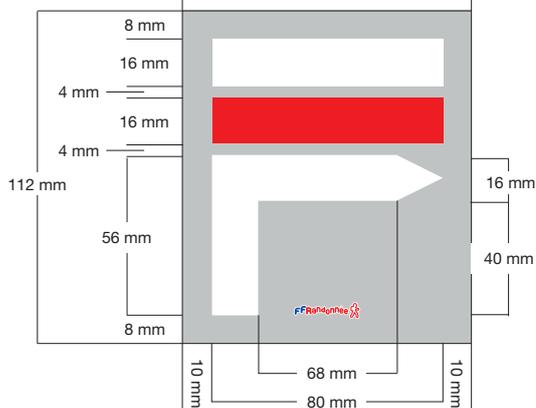
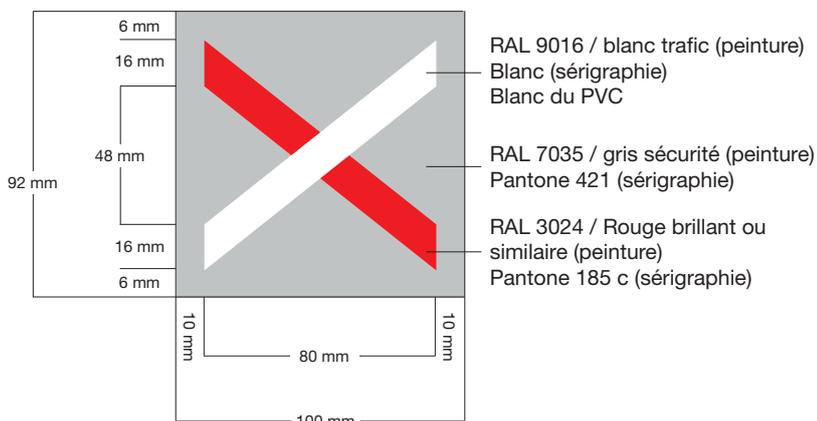
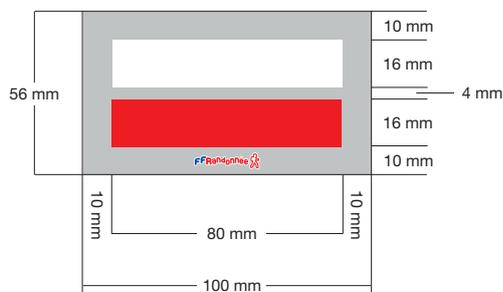
Plaquettes pour jalons



Balissage des itinéraires GR®



PVC Blanc : 1 mm



SUPPORT D'IMPRESSION

- PVC blanc
- Épaisseur : 10/10°

TECHNIQUE D'IMPRESSION

Impression numérique + 3 couches de vernis polyuréthane

COULEUR

- Fond : gris pâle RAL 7035 / Pantone 421
- Rouge RAL 3024 / Pantone 185 c
- Blanc RAL 9016 blanc trafic (peinture)

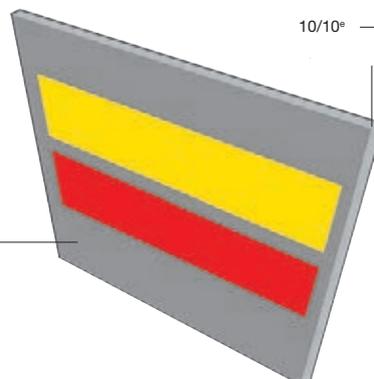
ATTENTION : les adhésifs sont proscrits sur le support plaquette.

Les plaquettes de balissage peuvent toujours être utilisées sur un jalon.

Sur les supports tels que arbres et murs, privilégier la peinture. Si l'apposition de plaquettes s'avère indispensable, se rapprocher du propriétaire afin de convenir formellement du procédé de fixation.

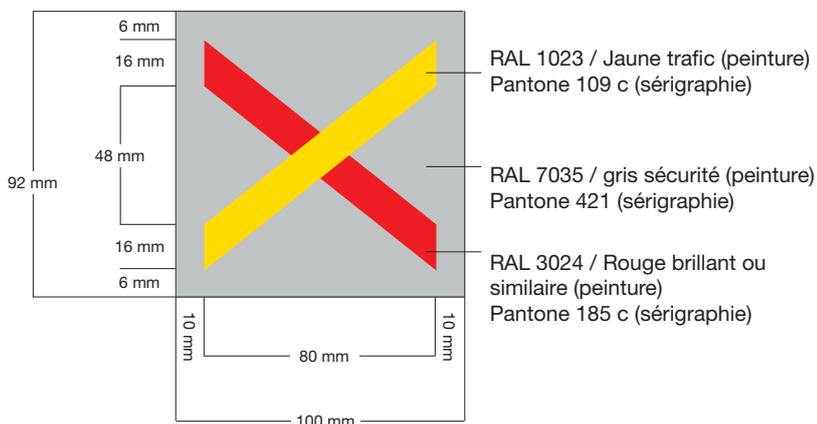
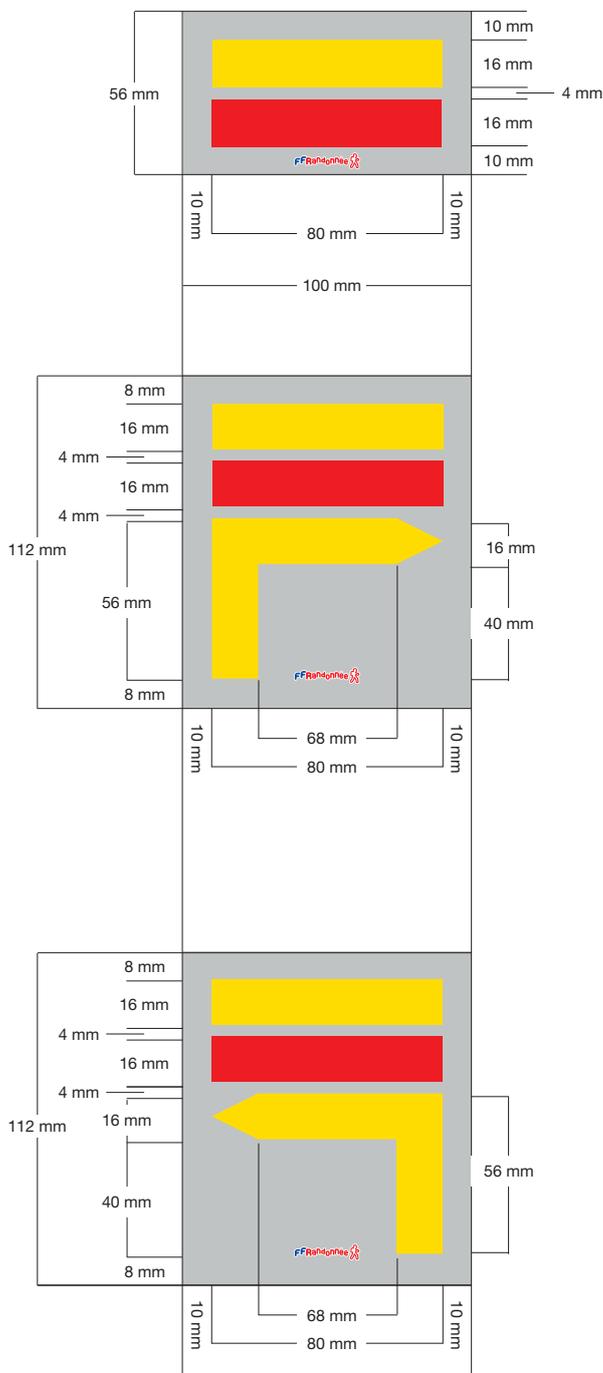
LES JALONS

Plaquettes pour jalons



PVC Blanc : 1 mm

Balilage des itinéraires GR® de Pays



SUPPORT D'IMPRESSION

- PVC blanc
- Épaisseur : 10/10°

TECHNIQUE D'IMPRESSION

Impression numérique + 3 couches de vernis polyuréthane

COULEUR

- Fond : gris pâle RAL 7035 / Pantone 421
- Rouge RAL 3024 / Pantone 185 c
- Jaune RAL 1023 / jaune trafic (peinture) / Pantone 109 c (sérigraphie)

ATTENTION : les adhésifs sont proscrits sur le support plaquette.

Les plaquettes de balisage peuvent toujours être utilisées sur un jalon.

Sur les supports tels que arbres et murs, privilégier la peinture. Si l'apposition de plaquettes s'avère indispensable, se rapprocher du propriétaire afin de convenir formellement du procédé de fixation.

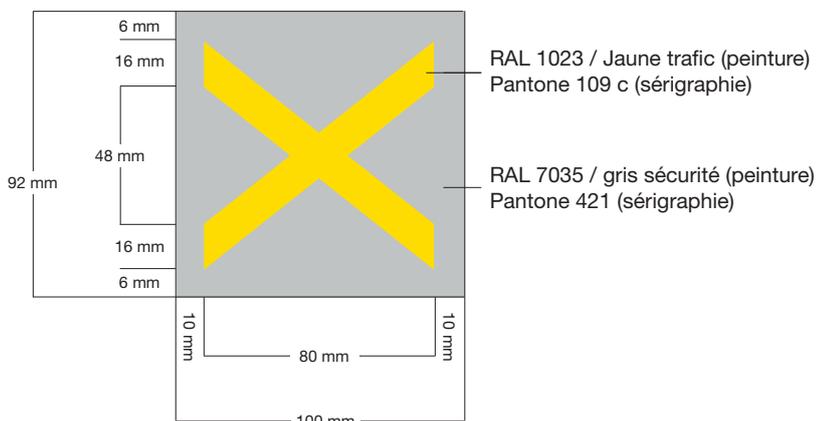
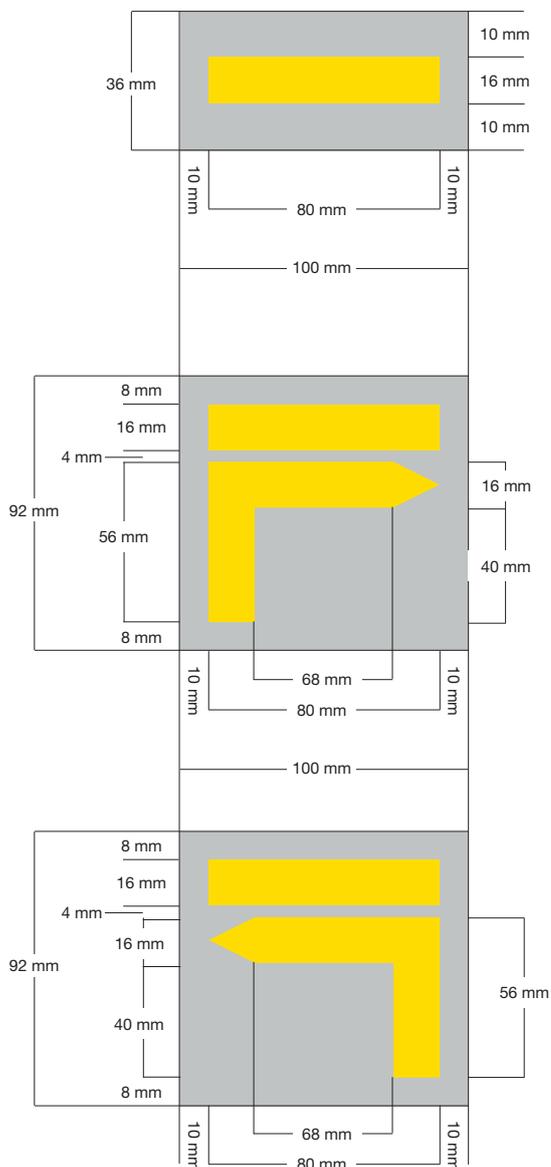
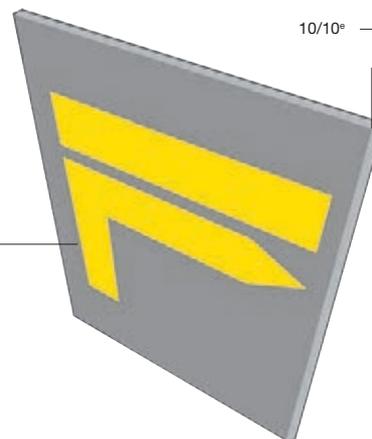
LES JALONS

Plaquettes pour jalons



Balilage des itinéraires PR

PVC Blanc : 1 mm



RAL 1023 / Jaune trafic (peinture)
Pantone 109 c (sérigraphie)

RAL 7035 / gris sécurité (peinture)
Pantone 421 (sérigraphie)

SUPPORT D'IMPRESSION

- PVC blanc
- Épaisseur : 10/10°

TECHNIQUE D'IMPRESSION

Impression numérique + 3 couches de vernis polyuréthane

COULEUR

- Fond : gris pâme RAL 7035 / Pantone 421
- Jaune RAL 1023 / jaune trafic (peinture) / Pantone 109 c (sérigraphie)

ATTENTION : les adhésifs sont proscrits sur le support plaquette.

Les plaquettes de balilage peuvent toujours être utilisées sur un jalon.

Sur les supports tels que arbres et murs, privilégier la peinture. Si l'apposition de plaquettes s'avère indispensable, se rapprocher du propriétaire afin de convenir formellement du procédé de fixation.



Chapitre 4

LE PLOT DE JALONNEMENT

En cas d'absence de supports naturels et d'impossibilité d'implanter des jalons, on utilise des plots de béton semi enterrés sur le milieu du chemin.



LE PLOT DE JALONNEMENT

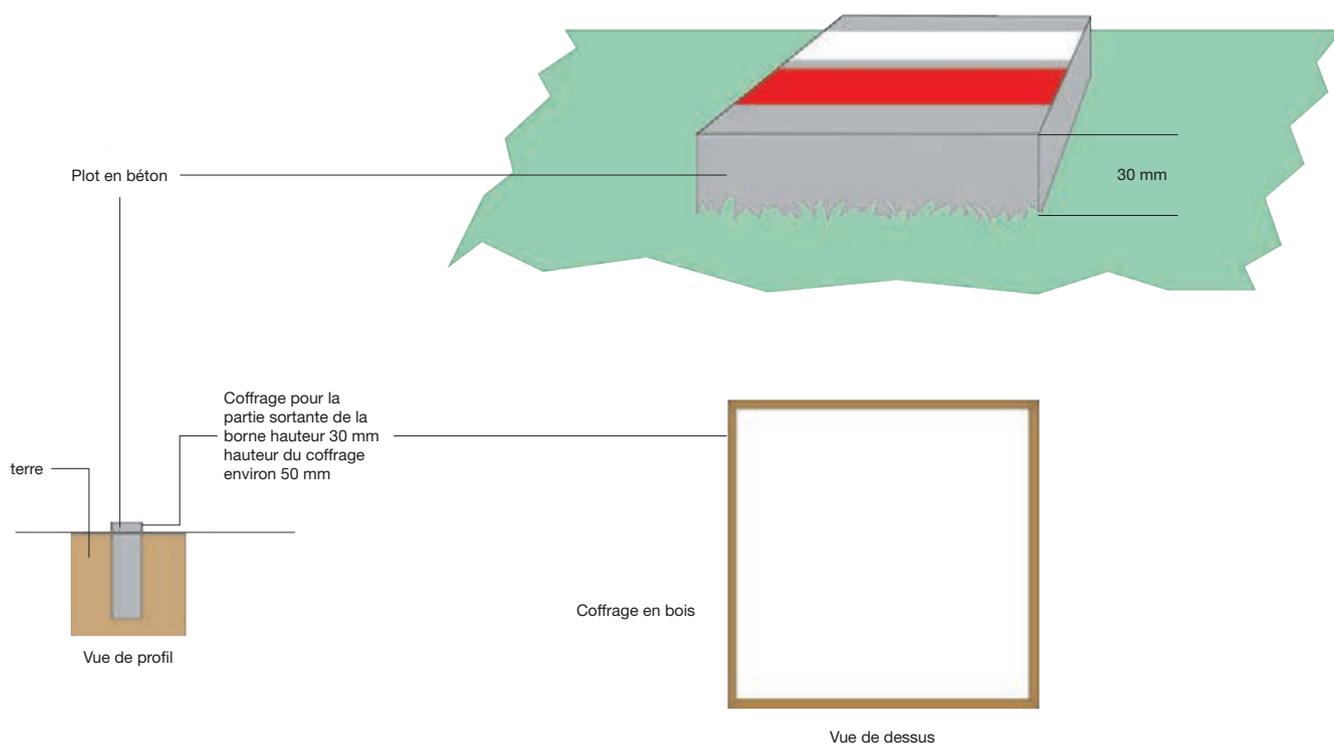
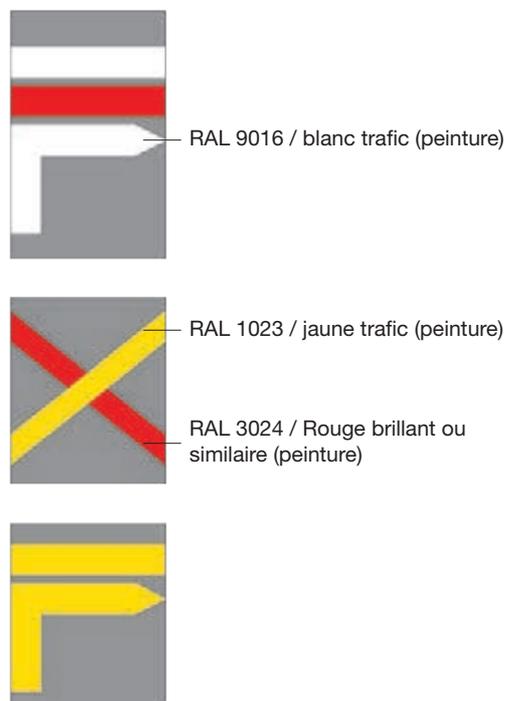
Balisage des itinéraires GR®, GR® de Pays et PR



Sur les plots de jalonnement, le balisage peinture est préconisé.

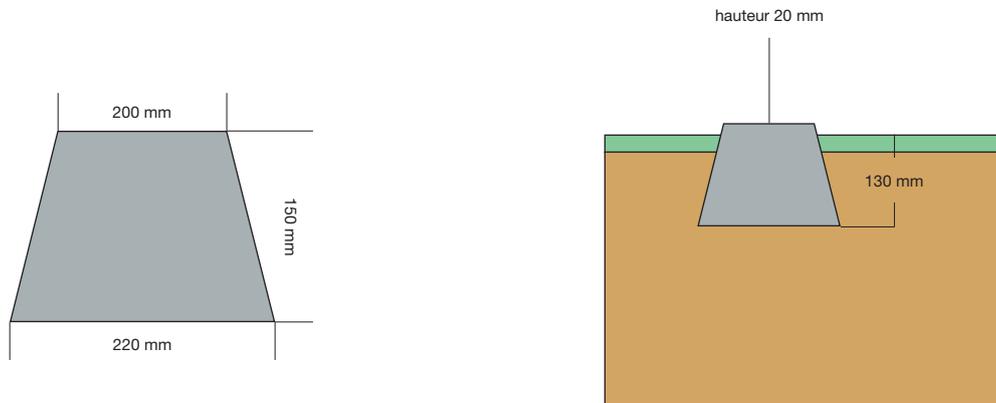
D'autres techniques de mise en œuvre peuvent être utilisées :

- le prémoulage de dés ;
- parpaing standard d'angle (utilisation du bout plat).



LE PLOT DE JALONNEMENT

Utilisation de dé en béton



Fabrication des moules

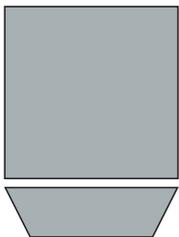
Utilisation de contreplaqué de coffrage (chez les revendeurs de matériaux de construction).

Assemblage par vis de 4 mm de diamètre (longueur en fonction de l'épaisseur ; 18 mm préconisé soit vis 4 x 40 mm).

Fond de moule : 20 cm x 20 cm, découpe avec un angle de 7,5°.

Assemblage de deux cotés opposés d'une hauteur de 150 mm + 1 épaisseur du contreplaqué ; côté de 200 mm + 2 épaisseur de contreplaqué.

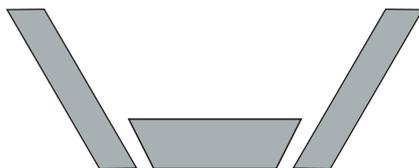
Assemblage des deux autres côtés hauteur (identique à la précédente) ; largeur trapèze de 220 mm d'un côté et 200 mm à 150 mm.



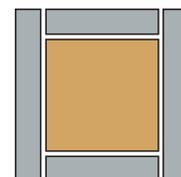
Carré de 20 x 20 cm
Angle de coupe 7,5°



2 pièces trapèze
Base 220 mm
+ 2^e hauteur 150 mm
+ 1^e Angle de coupe 7,5°
(200 mm + 2^e à 150 mm)



Assemblage vue de côté



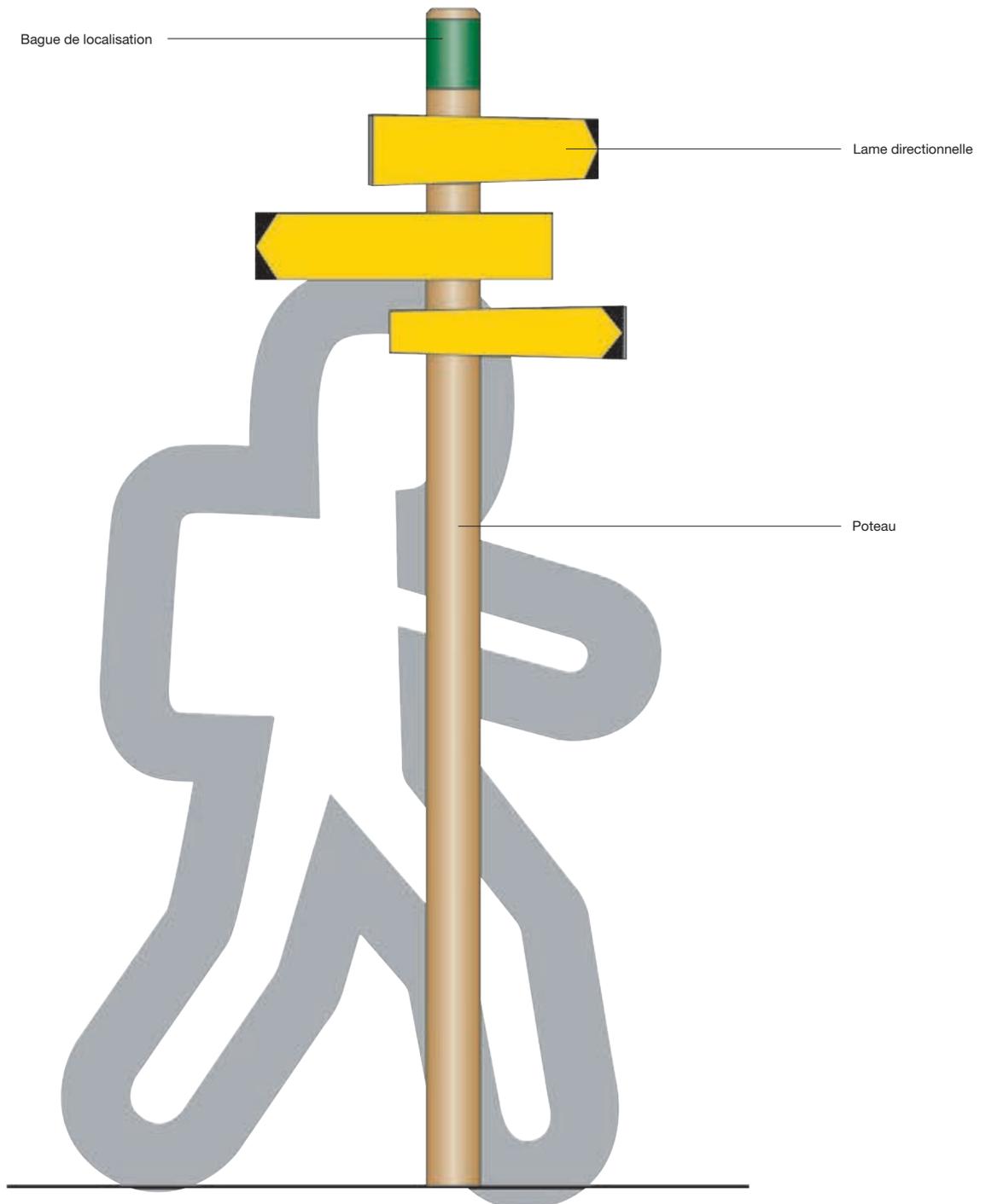
Assemblage vue de dessus



Chapitre 5

LA SIGNALISATION DIRECTIONNELLE



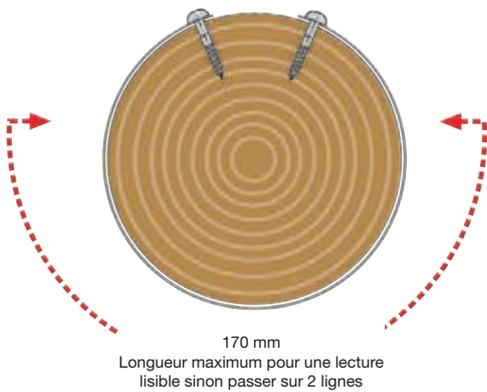
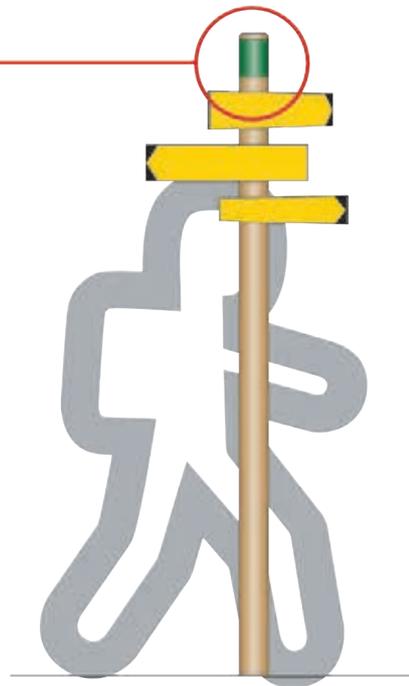


LA SIGNALISATION DIRECTIONNELLE

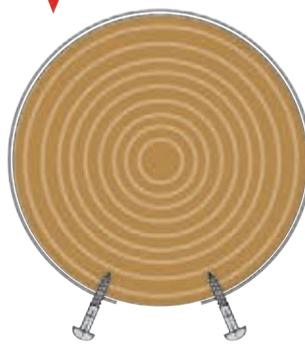
Bague de localisation



La bague de localisation informe le randonneur sur le nom du lieu où il se trouve et en option, l'altitude correspondante. On y trouve également les coordonnées UTM (en option) ainsi que la référence technique du panneau pour la gestion par le maître d'œuvre.



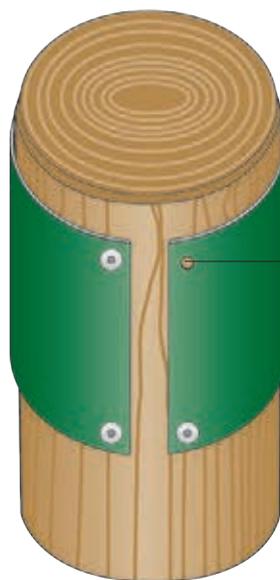
170 mm
Longueur maximum pour une lecture lisible sinon passer sur 2 lignes



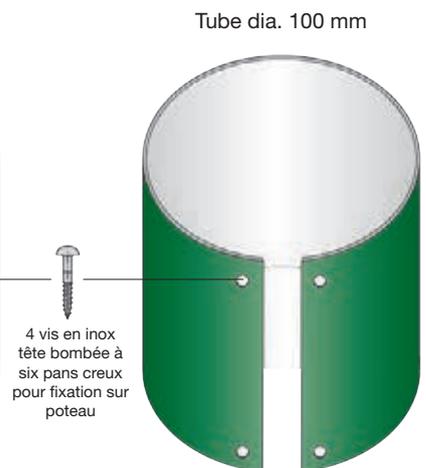
RAL 6005 / vert mousse (peinture)
+ lettrage RAL 9016 / blanc trafic (peinture)
+ vernis de protection



Face avant



Face arrière



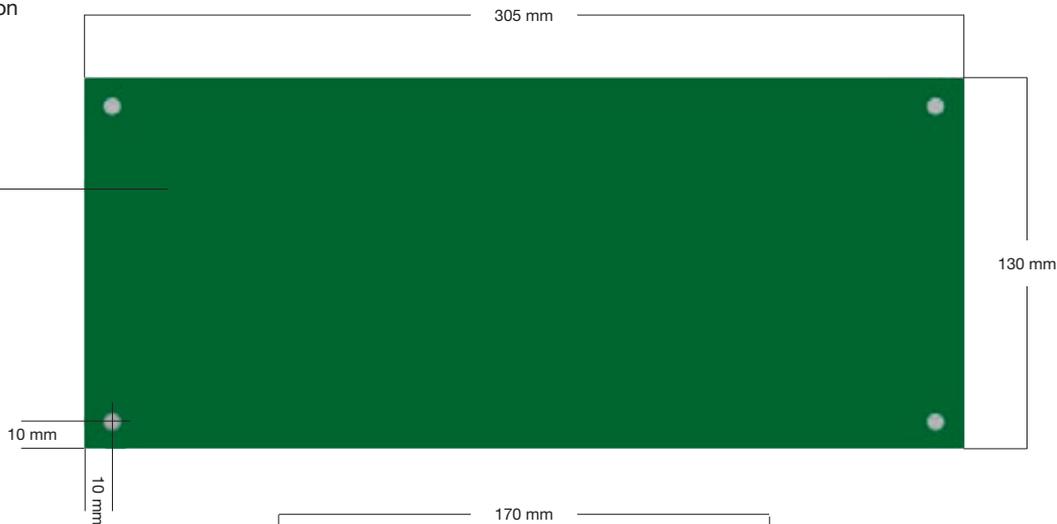
LA SIGNALISATION DIRECTIONNELLE

Bague de localisation – lettrage

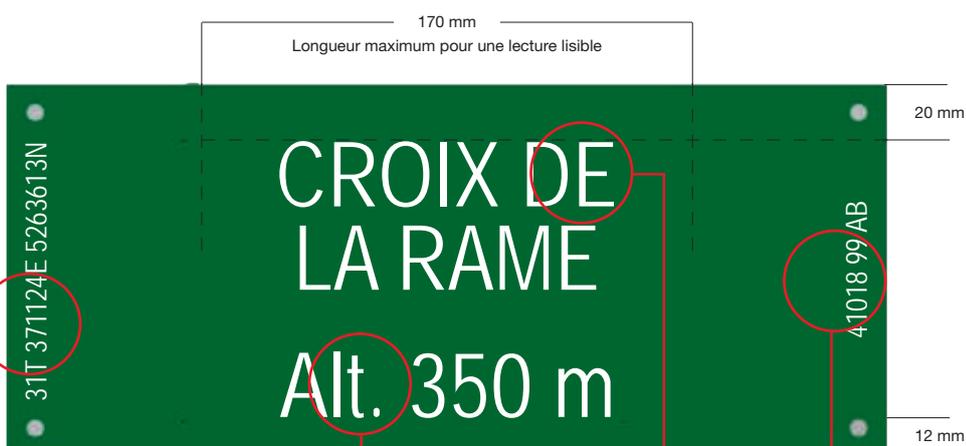
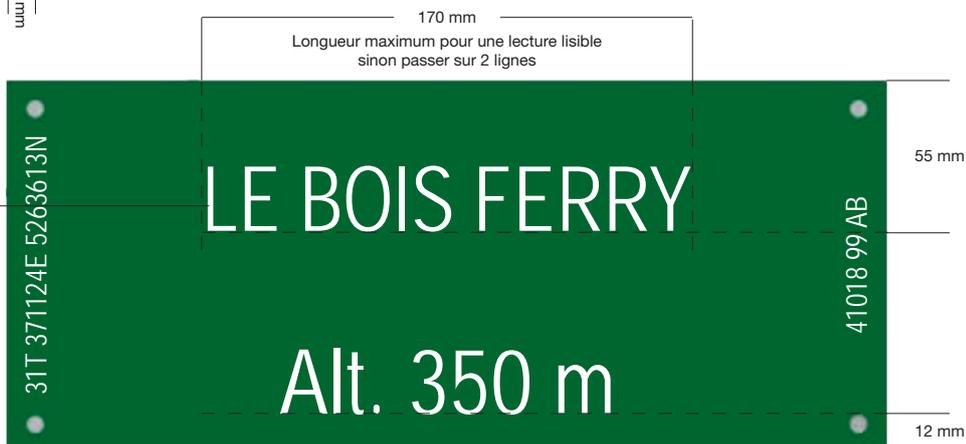


Signification des coordonnées : si cette information est présente (en option) ce sont les coordonnées en projection UTM associé au référentiel WGS 84.
Signification de la Référence du poteau directionnel donnée pour exemple : N° INSEE de la commune suivi de 4 caractères alphanumériques. Chaque comité pourra choisir son propre système de référencement.

RAL 6005 / vert mousse (peinture)
+ lettrage RAL 9016 / blanc trafic (peinture)
+ vernis de protection



RAL 9016 / blanc trafic (peinture)



En option :

Typographie – RAL 9016 / blanc trafic (peinture).
Vertical, centré sur la hauteur entre chaque vis.
ARIAL SIMPLE TRAIT HC / 10 MM GRAISSE 1 MM

Typographie – RAL 9016 / blanc trafic (peinture).
Texte toujours centré sur la longueur de la couronne
ARIAL SIMPLE TRAIT HC / 23 MM GRAISSE 2,5 MM

Typographie – RAL 9016 / blanc trafic (peinture).
Nom toujours en capitales.
Texte toujours centré sur la longueur de la couronne.
ARIAL SIMPLE TRAIT HC / 23 MM GRAISSE 2,5 MM

Typographie – RAL 9016 / blanc trafic (peinture).
Horizontal.
ARIAL SIMPLE TRAIT HC / 10 MM GRAISSE 1 MM

LA SIGNALISATION DIRECTIONNELLE

Cotes des lames directionnelles

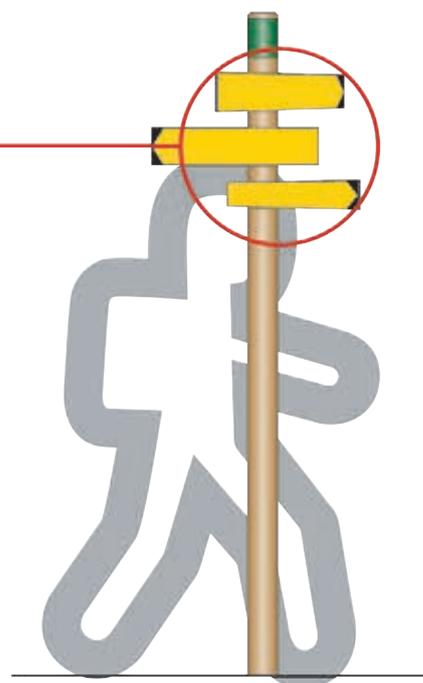


Lame en stratifié compact (garantie décennale indispensable) de couleur « bouton d'or ».

2 formats de lames différents :

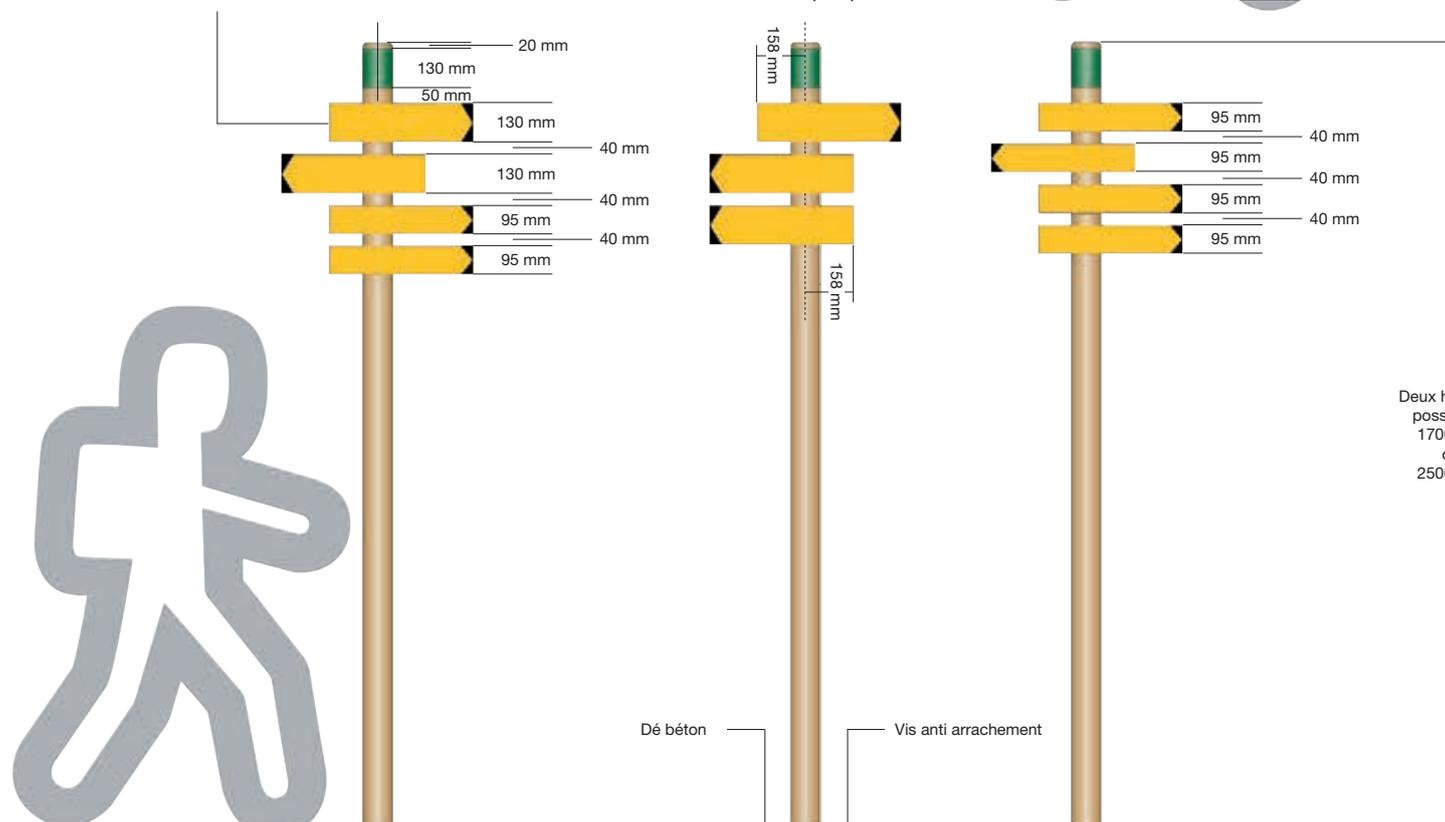
- 95 mm x 475 mm (1 ou 2 lignes de texte)
- 130 mm x 475 mm (3 lignes de texte)

La longueur standard de 475 mm est adaptable jusqu'à 550 mm selon la densité des inscriptions sur la lame.

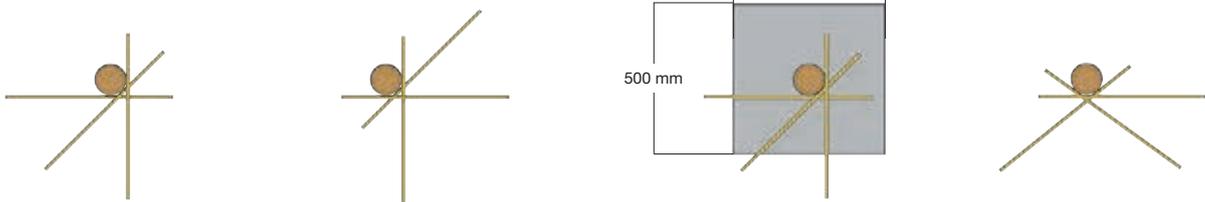


4 lames maximum par poteau

Longueur des lames 475 mm



Deux hauteurs possibles :
1700 mm
ou
2500 mm



Lame directionnelle

- Configuration en réseaux de carrefours
- Configuration en réseaux d'itinéraires

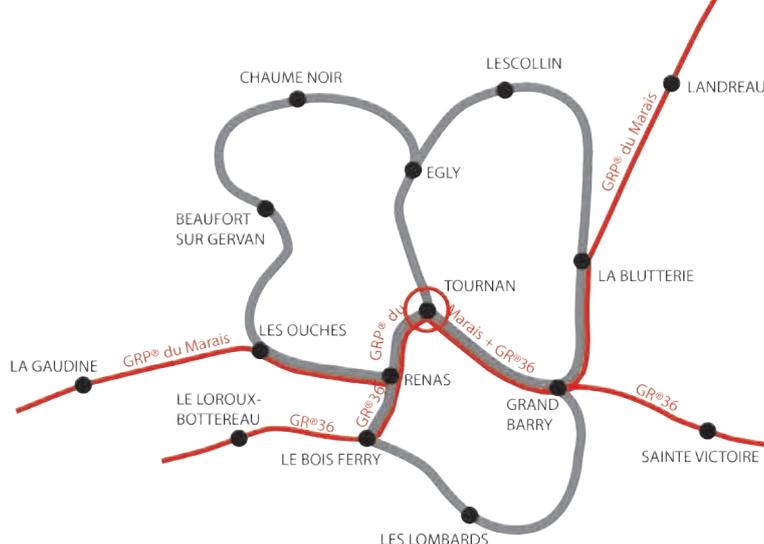




- Configuration en réseaux de carrefours

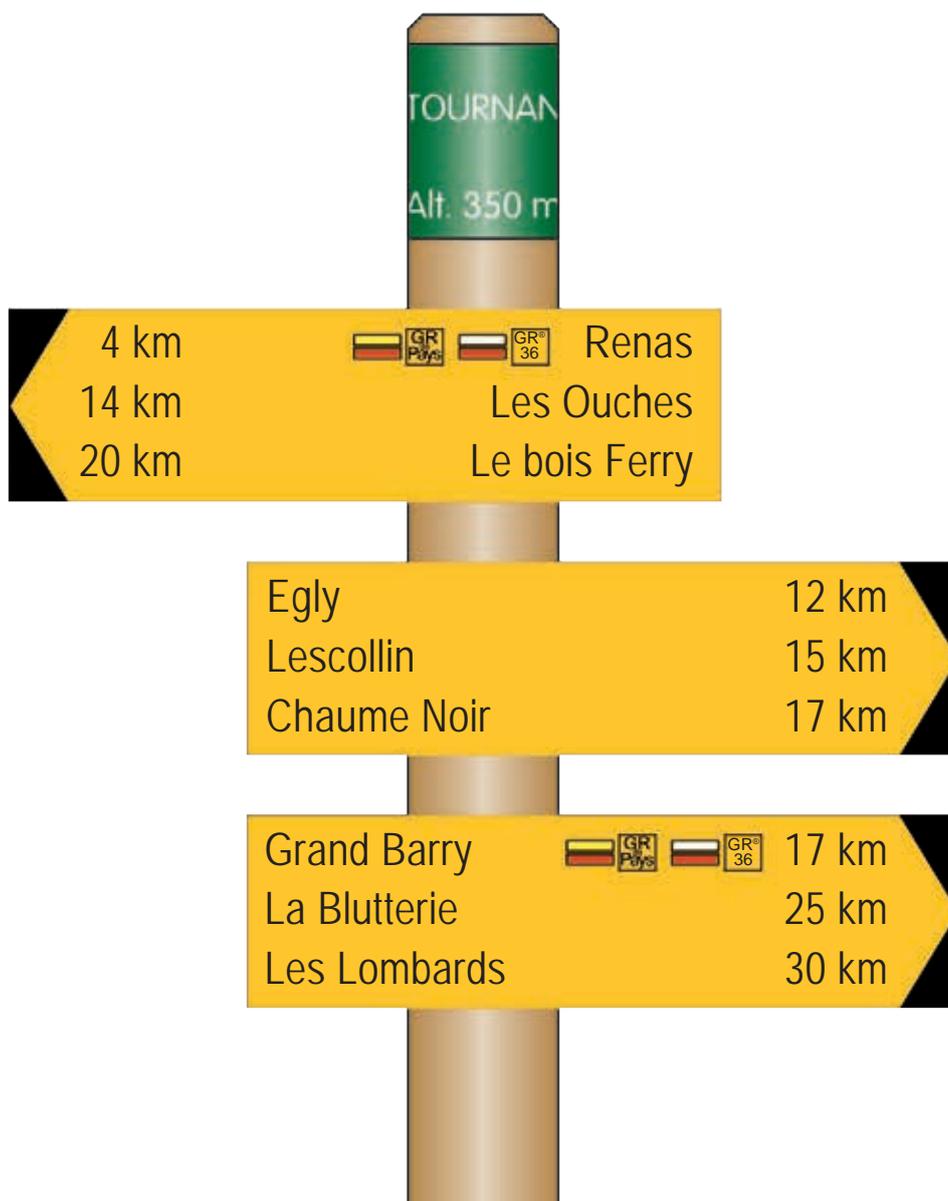
Exemple n°1 : Départ de TOURNAN





- Configuration en réseaux de carrefours

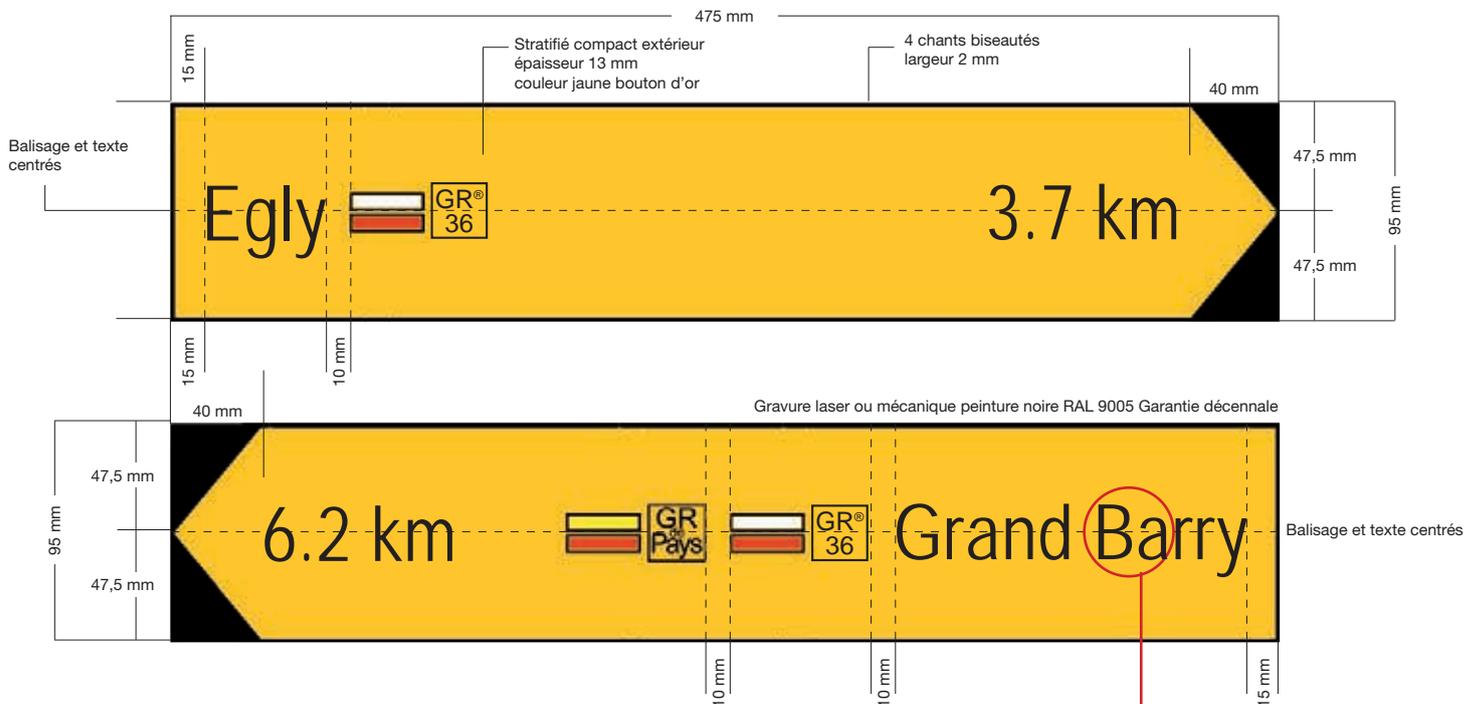
Exemple n°2 : Départ de TOURNAN



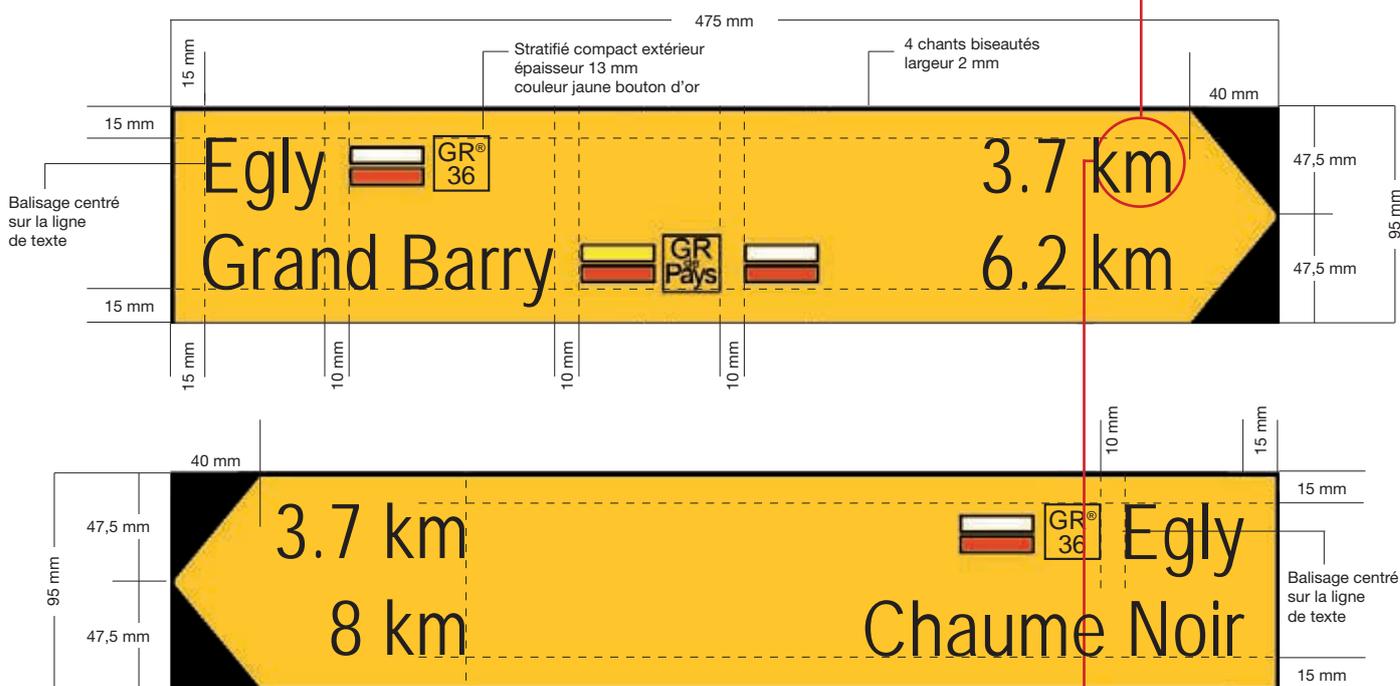


- Configuration en réseaux de carrefours

Une ligne de texte – lame 95 mm x 475 mm



Deux lignes de texte – lame 95 mm x 475 mm



Typographie

Nom de la direction toujours en minuscules excepté la première lettre toujours en capitale.
km toujours en minuscules

ARIAL SIMPLE TRAIT

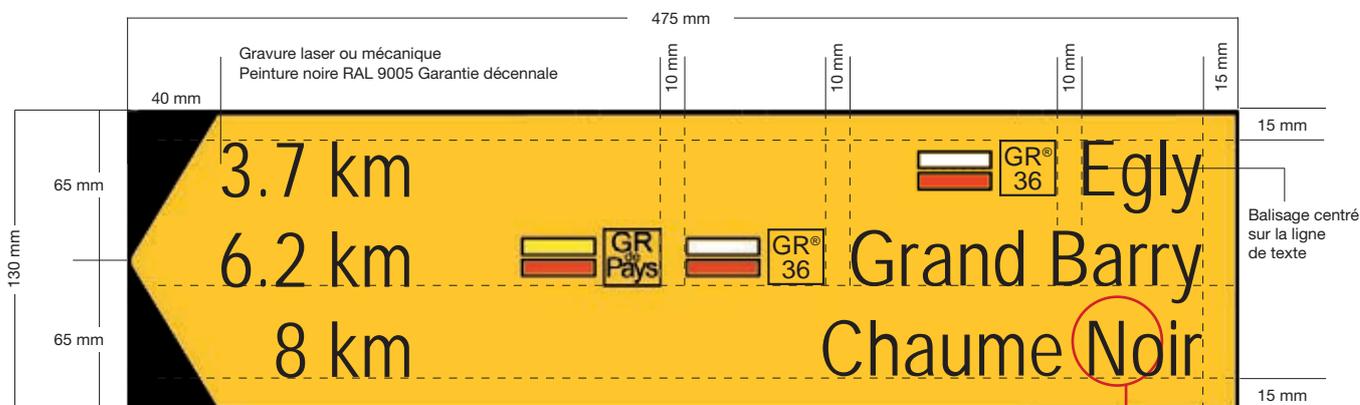
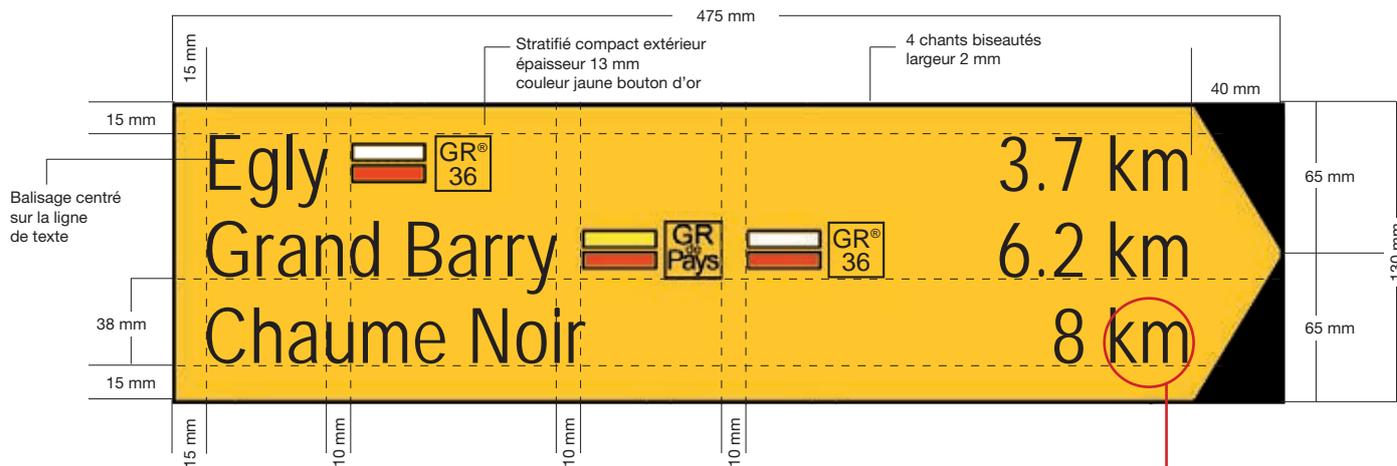
HC / 23 MM GRAISSE 2,5 MM

EN CAS DE DÉPASSEMENT, LA COMPRESSION EST AUTORISÉE JUSQU'À 80%



- Configuration en réseaux de carrefours

Trois lignes de texte - lame



Balisage des itinéraires



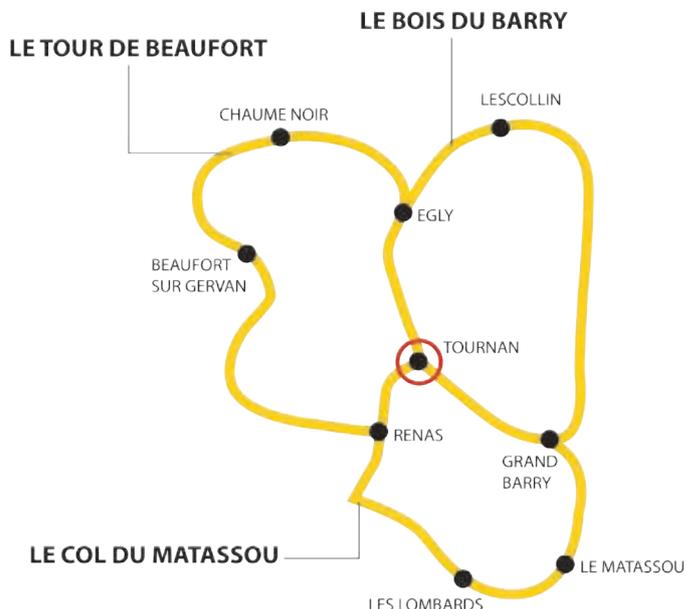
Typographie

Nom de la direction toujours en minuscules excepté la première lettre toujours en capitale.
km toujours en minuscules

ARIAL SIMPLE TRAIT

HC / 23 MM GRAISSE 2,5 MM

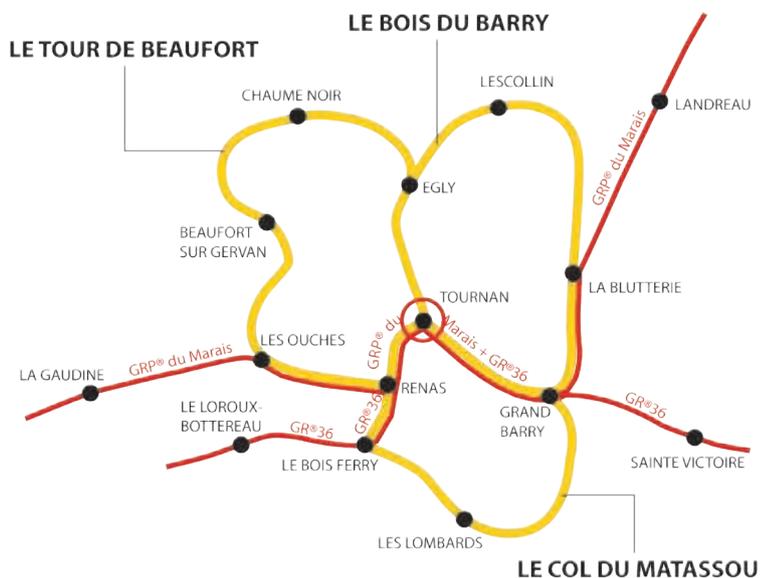
EN CAS DE DÉPASSEMENT, LA COMPRESSION EST AUTORISÉE JUSQU'À 80%



- Configuration en réseaux d'itinéraires

Exemple n°1 : Départ de TOURNAN





- Configuration en réseaux d'itinéraires

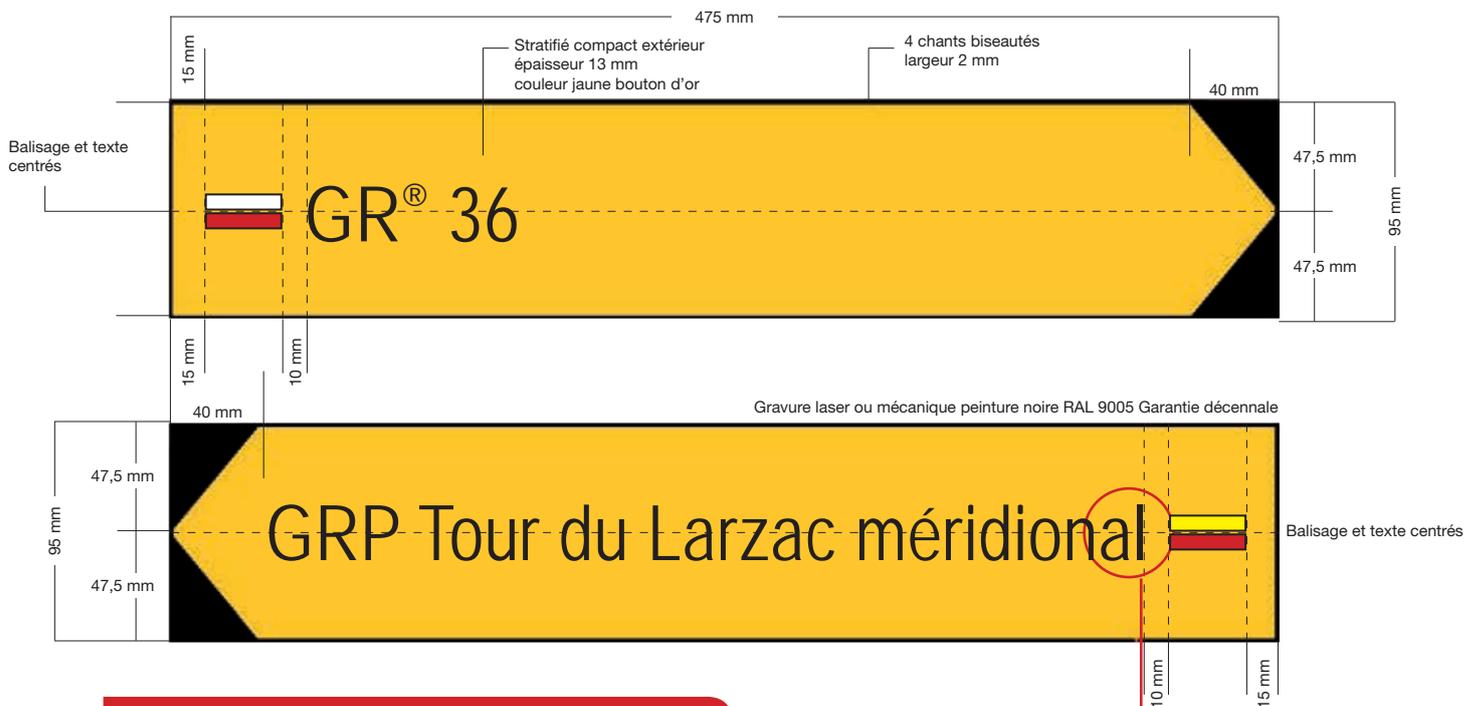
Exemple n°2 : Départ de TOURNAN



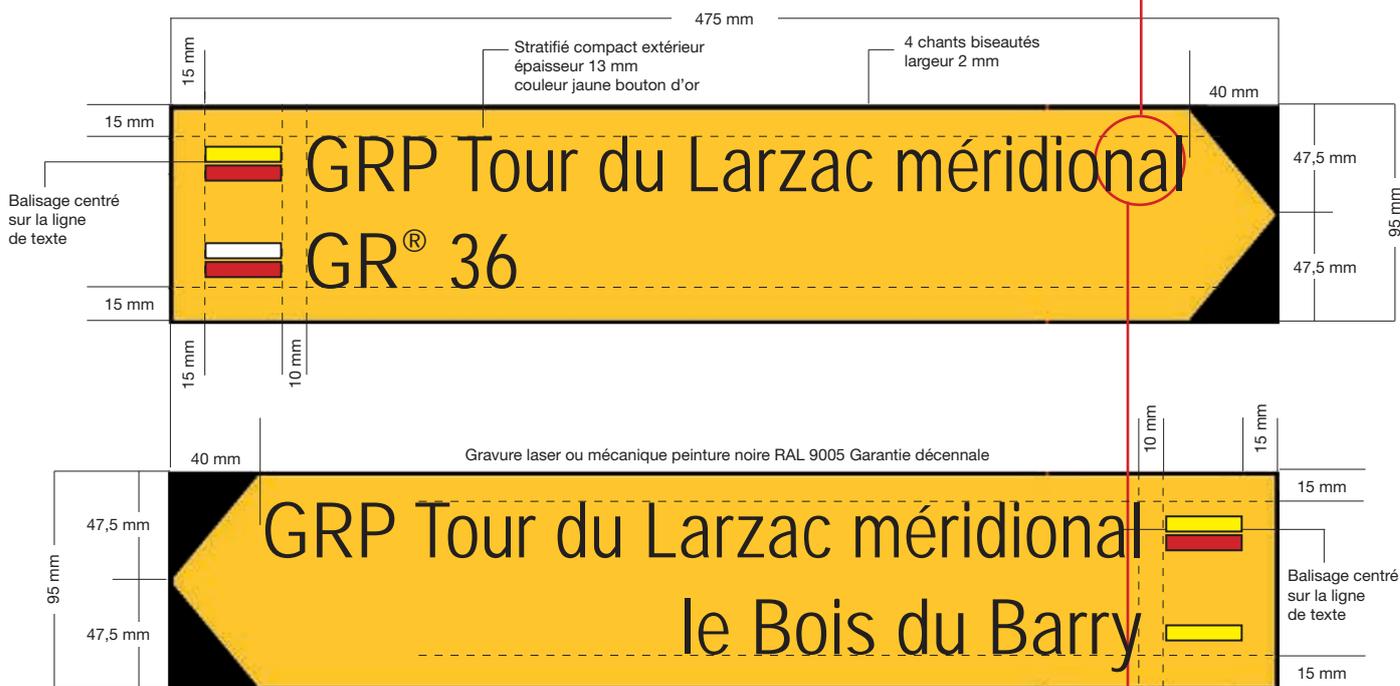


- Configuration en réseaux d'itinéraires

Une ligne de texte – lame 95 mm × 475 mm



Deux lignes de texte – lame 95 mm × 475 mm



Typographie

Nom de la direction toujours en minuscules excepté la première lettre toujours en capitale.
km toujours en minuscules

ARIAL SIMPLE TRAIT

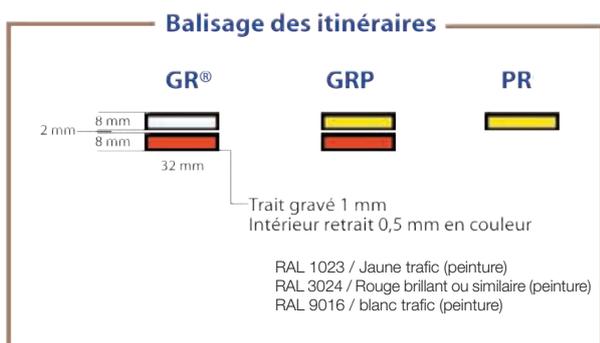
HC / 23 MM GRAISSE 2,5 MM

EN CAS DE DÉPASSEMENT, LA COMPRESSION EST AUTORISÉE JUSQU'À 80%



- Configuration en réseaux d'itinéraires

Trois lignes de texte – lame 130 mm × 475 mm



Typographie
Nom du sentier toujours en minuscules, excepté la 1^{re} lettre des noms propres (toujours en capitale)

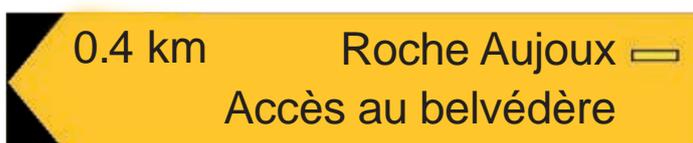
ARIAL SIMPLE TRAIT
HC / 23 MM GRAISSE 2,5 MM
EN CAS DE DÉPASSEMENT, LA COMPRESSION EST AUTORISÉE JUSQU'À 80%



L'itinéraire n'est pas balisé



Accès au belvédère Roche d'Aujoux



Accès à un itinéraire (lorsqu'il est balisé, la couleur est identique à l'itinéraire de raccordement)

En sortant d'une gare



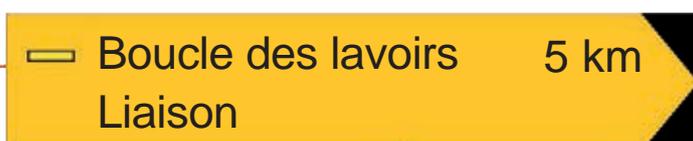
Option à partir de l'itinéraire principal (GR® de Pays)



Liaison entre deux itinéraires :

Exemple GR® – GR® de Pays : la couleur du balisage de la liaison sera fonction de la nature des itinéraires qu'elle relie (priorisation du GR® sur le GR® de Pays).

Exemple d'une liaison entre un PR et un autre PR.

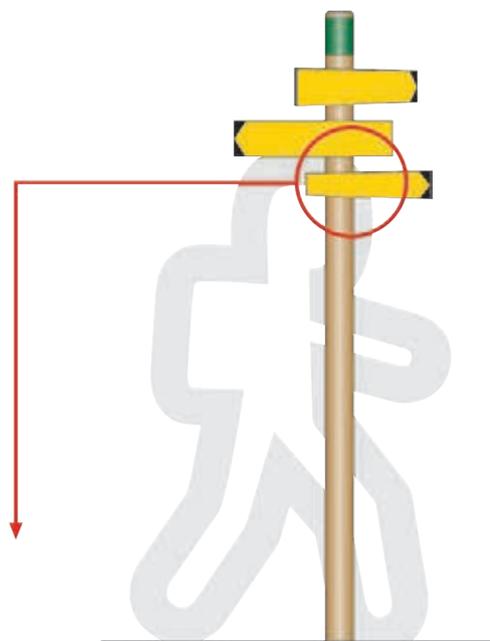
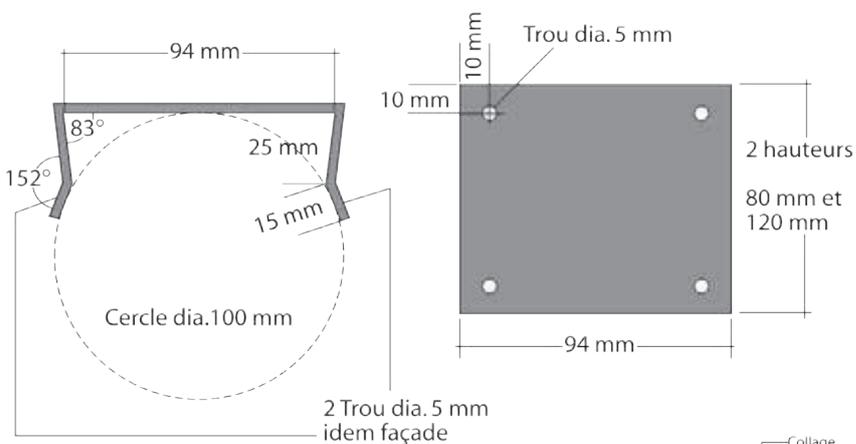


Inversion des lignes possibles si le nom du sentier est trop long
1^{ère} ligne : Liaison / ...km
2^e ligne Boucle du ...

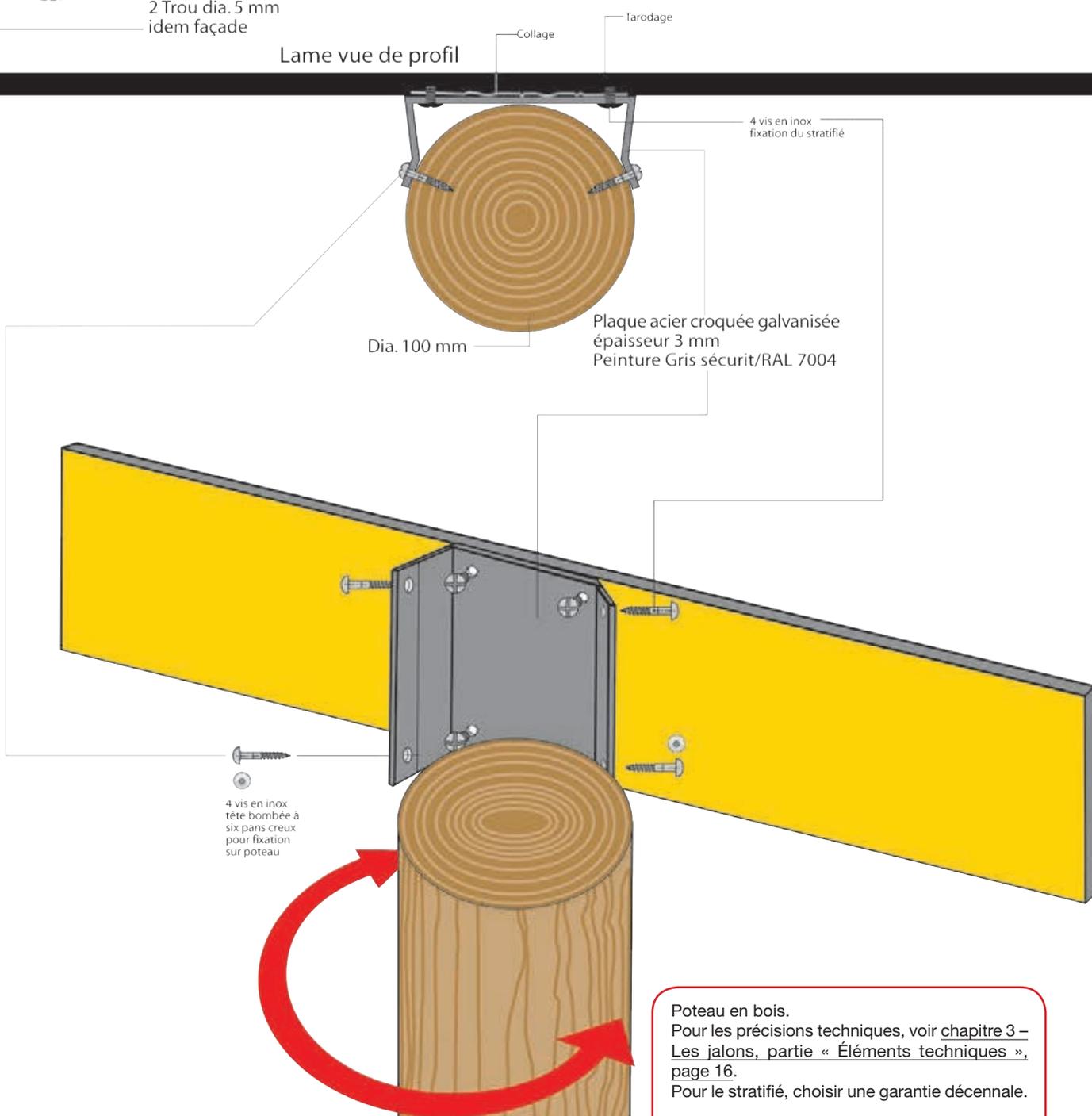


LA SIGNALISATION DIRECTIONNELLE

Mode de fixation de la lame - option 1



Lame vue de profil



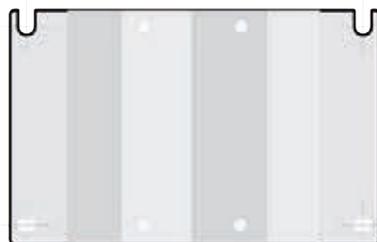
Poteau en bois.
 Pour les précisions techniques, voir chapitre 3 – Les jalons, partie « Éléments techniques », page 16.
 Pour le stratifié, choisir une garantie décennale.

Mode de fixation de la lame - option 2

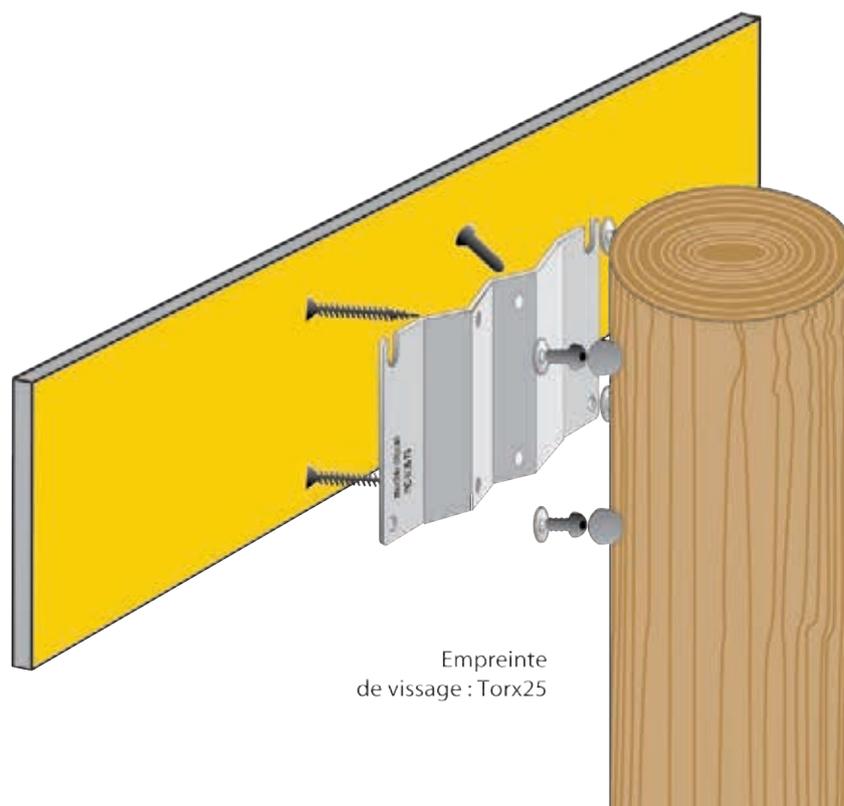
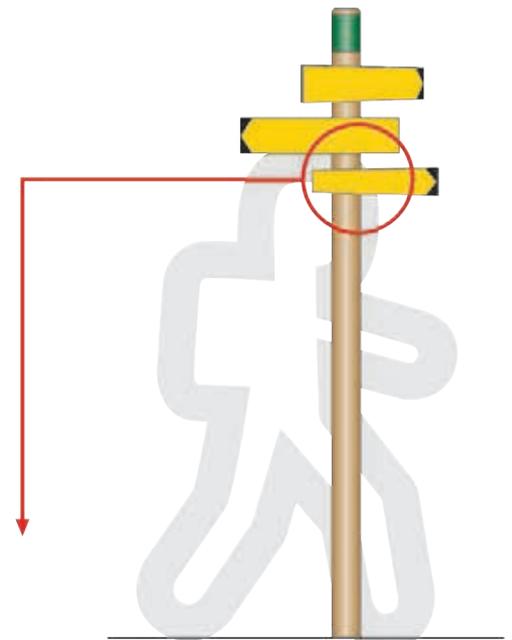
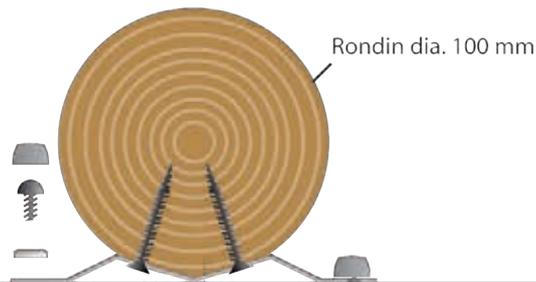


Mode de fixation de la lame épaisseur 13 mm

1 plaque Chemin de France
(modèle déposé par Pic Bois publié au BO sous le N°97 4661)



Vue de dessus





Chapitre 6

LE LOGO GR® ATTRIBUTAIRE

Dans le cadre de la politique fédérale de redynamisation des itinéraires de Grande Randonnée (les GR®) une identité graphique a été spécialement conçue pour mieux les valoriser.



LE LOGO GR® ATTRIBUTAIRE

Les normes fondamentales



Le logo : construction

Le logotype de chaque GR® est construit sur la base suivante :

- Les deux lettres « G » et « R », associées au symbole « ® », ainsi que la représentation graphique de la balise extraites du logo MonGR.fr
- Le numéro du GR® à l'intérieur de la lettre « R » du sigle « GR »
- La mention littérale du nom du GR®
- Le logo FFRandonnée

Afin d'assurer la bonne lisibilité du logo et de pouvoir s'adapter à tous types et formes de supports, deux versions sont proposées :

- logo vertical, utilisé de préférence pour une apposition sur des jalons de positionnement
- logo horizontal, peut être utilisé sur des panneaux d'information de type RIS destinés à valoriser un GR®.



Version horizontale du logo

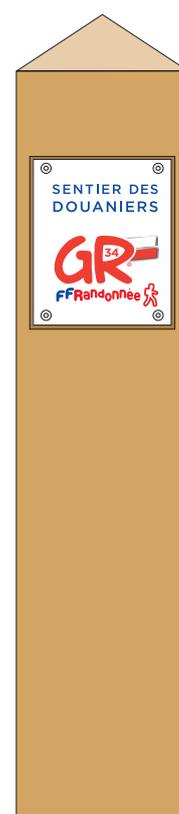


Version verticale du logo



Ces dimensions sont les dimensions de base. Pour une utilisation sur le jalon elles ne peuvent pas être modifiées. Dans les autres cas, elles peuvent l'être sous réserve de conserver la proportionnalité aux dimensions de base et une bonne lisibilité.

Concernant la version horizontale du logo, dont la longueur n'a pas de dimension fixe, le calage doit être homothétique en fonction du contenu de l'appellation (nombre de mots et longueur).



LE LOGO GR® ATTRIBUTAIRE

Les normes fondamentales



Les couleurs

La composition des couleurs doit impérativement suivre les valeurs reprises ci-après, selon l'espace de couleurs utilisé par les supports où figure le logo.

Attention : le présent document ne peut servir pour l'étalonnage des couleurs.

Version couleur

Utilisation pour impression en tons directs (Pantone)

- rouge : Pantone 485 CVC
- bleu : Pantone 072 CVC

Utilisation pour impression en quadrichromie (CMJN)

- rouge : C00 M90 J86 N00
- bleu : C96 M79 J01 N00

Utilisation pour le multimédia (RVB)

- rouge : R239 V64 B53
- bleu : R30 V79 B162

SENTIER DES
DOUANIERS



Couleur

SENTIER DES
DOUANIERS



Couleur avec cartouche

Lorsque le type d'impression ne permet pas l'utilisation de la couleur et impose une version monochromatique du logotype.

Version monochrome

Le logotype existe en version monochrome noir et monochrome blanc. Ces deux versions ne sont pas utilisables en version verticale sur « jalon ». Leur utilisation (RIS, etc.) fait l'objet d'une validation par le national.

SENTIER DES
DOUANIERS



Monochrome noir

SENTIER DES
DOUANIERS



Monochrome noir avec cartouche

SENTIER DES
DOUANIERS



Monochrome blanc

LE LOGO GR® ATTRIBUTAIRE

Les normes fondamentales



Les interdits

Il ne peut en aucun cas être modifié.
Il est utilisé tel quel sur tous les supports de communication.
Sa typographie et sa couleur ne peuvent être transformées.
Les éléments constituant le logotype sont indissociables.

Il est interdit :

- de redimensionner le logo sans conserver un rapport d'homothétie.
- d'inverser ou de changer les couleurs.
- de pencher le logotype.
- d'installer le logo à la coupe ou au pli d'un document.



Logo redimensionné sans homothétie



Logo penché

LE LOGO GR® ATTRIBUTAIRE

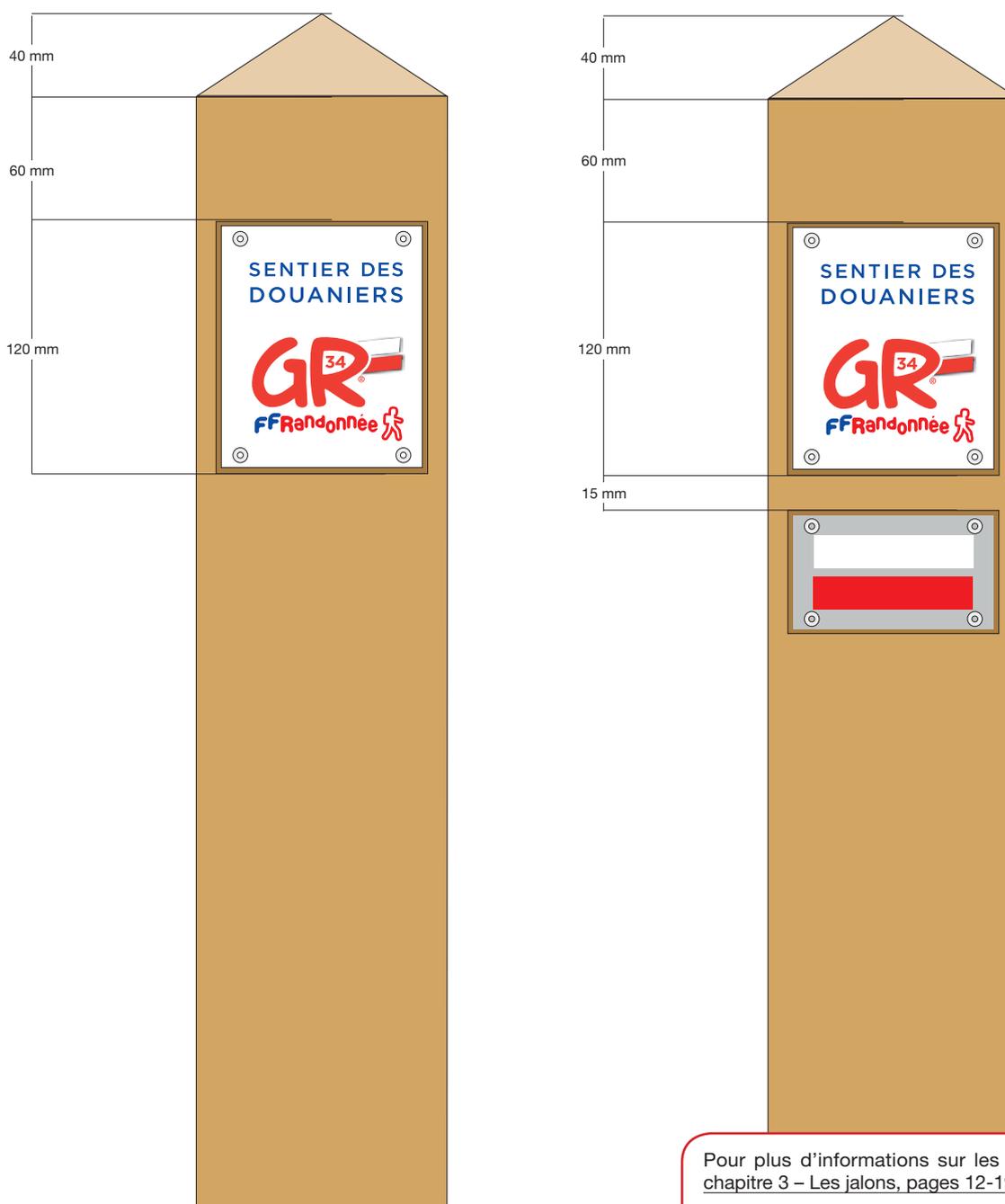
Les supports



Les jalons de positionnement

Le logo attributaire GR® est destiné à être apposé seul sur des jalons dits « de positionnement » implantés sur des sites de grande visibilité (entrée/sortie de bourg).

En cas d'impossibilité d'implanter ce type de jalons, notamment en présence de jalons de balisage préexistants, le logo attributaire pourra alors être ajouté sur ces supports, en complément de la balise fédérale blanche et rouge. Il s'agira là aussi de privilégier les jalons de balisage situés sur des sites de grande visibilité.



Pour plus d'informations sur les jalons, voir chapitre 3 – Les jalons, pages 12-19.



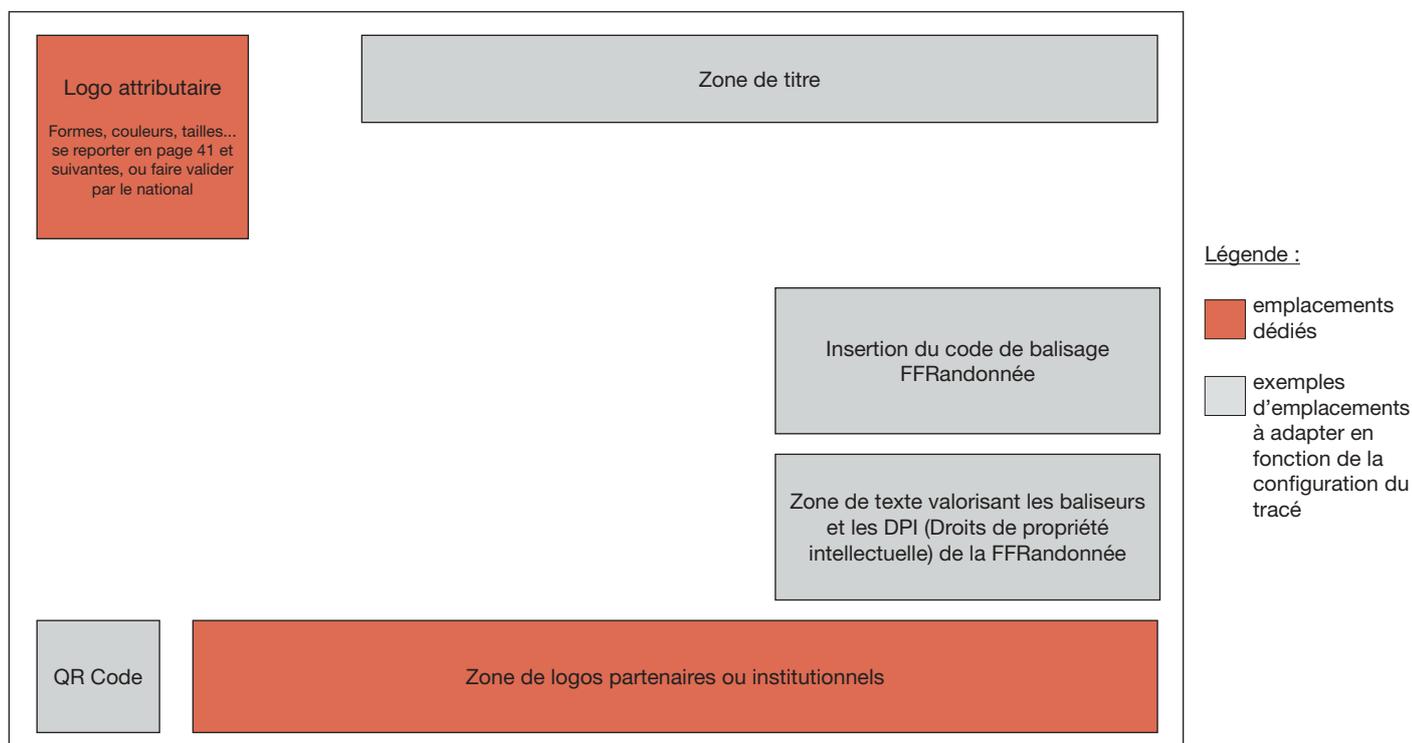
Les panneaux de départ ou de situation

L'emplacement du logo attributaire et des autres informations

Pour les panneaux de départ et de situation, le choix de la version et de la couleur du logo est fonction de la densité des informations et de la couleur de fond retenu pour chaque panneau. Le logo attributaire est à positionner sur la partie supérieure gauche du panneau. A contrario, les logos institutionnels et des partenaires sont positionnés sur la partie inférieure.

Les logotypes doivent respecter les couleurs et la proportionnalité des dimensions : ils ne sont pas libres de droits !

Exemple d'organisation des informations sur un panneau :



Les panneaux de signalétique doivent comporter :

- le logo en haut à gauche (se reporter page 41 et suivantes pour les formes, tailles couleurs) et faire valider par le national cette utilisation ;
- un titre évocateur du territoire de l'itinéraire valorisé (ou des itinéraires valorisés) ;
- un QR Code en bas à gauche en connexion avec un site fédéral (comité départemental, régional, fédéral ou MonGR) ;
- les textes de valorisation et de protection : sans modification de contenu ils seront positionnés pour être lisibles sans gêner la composition du panneau.

Ils pourront comporter une zone de logos partenaires ou institutionnels. Si elle existe elle sera en bas (**justifiée droite ou gauche ou centrée**).

Le reste de la composition peut être fait selon l'imagination du concepteur. Garder à l'esprit que le panneau de départ ou de situation est un outil de promotion de l'offre d'itinéraires sur un territoire. Les éléments visuels (cartographiques, photos...) seront donc privilégiés. Un panneau composé majoritairement de texte est souvent peu lisible et donc rarement lu.

Mentions à faire figurer pour la valorisation des bénévoles et des DPI

« Les sentiers de Grande Randonnée® (GR®) et Grande Randonnée® de Pays sont des itinéraires conçus, homologués, balisés et entretenus par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et ses bénévoles. GR®, GR® de Pays et les balises de couleur blanc/rouge et jaune/rouge sont des marques déposées par la FFRandonnée. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation est passible de poursuite. »

LE LOGO GR® ATTRIBUTAIRE

Les supports



Exemple de panneau pour la valorisation du GR® Littoral de la Normandie (GR® 21 et GR® 223)

Le Mont-Saint-Michel

UN CARREFOUR D'ITINERAIRES DE GRANDE RANDONNEE

Chemins aux Anglais débarquant à Barfleur ou Cherbourg depuis Winchester pour atteindre le Mont-Saint-Michel, Chemin aux Ducs partant de Caen, Chemins de l'Orne arrivant de Chartres ou de Paris, Grand Chemin Germanique de Rouen, pendant des siècles, à partir du haut Moyen Âge, des milliers de pèlerins (Miquelets) ont afflué vers le mont de l'archange en tissant ainsi un réseau de chemins. Merveille de l'Occident mêlée dans sa baie partagée entre Normandie et Bretagne, c'est en partourant quatre itinéraires de Grande Randonnée créés par les bénévoles de la FF Randonnée que les marcheurs du 21^e siècle, dans leur quête d'émerveillement, peuvent gagner le Mont-Saint-Michel depuis Cherbourg, Paris, Fougères ou Saint-Brieuc.

Le GR® Littoral de la Normandie, 787 km le long des côtes de Seine-Maritime, Calvados et Manche, est la réunion du GR® 21, du Triport au Havre et relié par le pont de Normandie au GR® 223 de Honfleur au Mont-Saint-Michel départ du GR 34, le Sentier des douaniers bretons.

Il invite à la découverte des plages de débarquement, de ports (Dieppe, Fécamp, Port-en-Bessin, Granville), de sites remarquables (Falaises d'Étretat, Vaches Noires, Cap de la Hague, Nez de Jobourg), de sites naturels (baie des Veys, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin) et de sites inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (Le Havre, Tilly, Saint-Vaast-la-Hougue).

Le GR® 22 Paris - Le Mont-Saint-Michel, 564 km de Paris au Mont-Saint-Michel, traverse les paysages de quatre régions Ile-de-France, Centre-Val-de-Loire, Pays-de-la-Loire et Normandie) et neuf départements. Il invite à la découverte de sites connus (Paris, Rambouillet, Pays de bocage du Perche), traverse le PNR de la Haute-Vallée-de-Chevresse, du Perche et de Normandie-Maine et des villes de caractère (Paris, Dreux, Veneuil-d'Avre-et-d'Iton, Alençon, Domfront, Avranches).

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre, association reconnue d'utilité publique, valorise trois activités majeures :

- L'aménagement des itinéraires
- Un réseau de 120 000 km d'itinéraires labellisés répartis entre :
 - GR® (sentiers de Grande Randonnée®) balisés en blanc et rouge,
 - GR® de Pays au balisage jaune et rouge,
 - PR (Promenade et Randonnée).
- Les idées de randonnée

230 topo-guides sur toute la France (descriptifs à la journée ou en itinéraire) et le site www.MonGR.fr pour la préparation de randonnées itinérantes grâce à un choix de suggestions et de parcours geo-dirigés.

■ La randonnée pédestre et autres activités de marche

Une grande variété de randonnées et d'activités de marche (marche nordique, Longue Côte Marche Aquatique, raquettes à neige, marche d'endurance...) pour tous les niveaux dans ses 3 500 clubs.

Exemple de panneau pour la valorisation du GR® 654, Compostelle par Vézelay

Cuffy

Un maillage étonnant de canaux témoin de l'activité d'antan des marinières dans le Cher. C'est en suivant le canal d'alimentation jusqu'à l'écluse ronde des Lorrains que se poursuit cette étape et par la suite le Canal de Berry conduira vos pas tout en douceur.



Chapitre 7

LA SIGNALÉTIQUE THÉMATIQUE

Il n'y a jamais de logo peint.

La signalétique thématique est donc toujours posée en accompagnement des autocollants ou plaquette de balisage, et sur les lames directionnelles.



LA SIGNALISATION THÉMATIQUE

Les pictogrammes

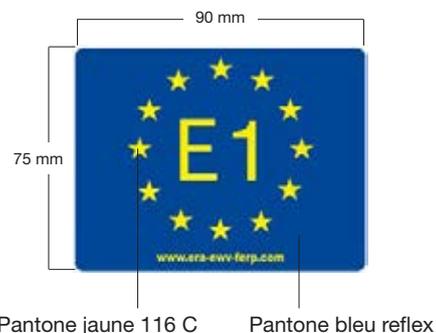


Par signalisation thématique, il faut comprendre les logotypes créés par des tiers pour identifier et valoriser la thématique de certains GR® culturels (exemple : GR® jacquaires) ou encore les GR® Européens.

Le logo GR® Européen

L'itinéraire européen est indiqué par son numéro précédé de la lettre E, inscrits à l'intérieur de l'identifiant de l'Europe.

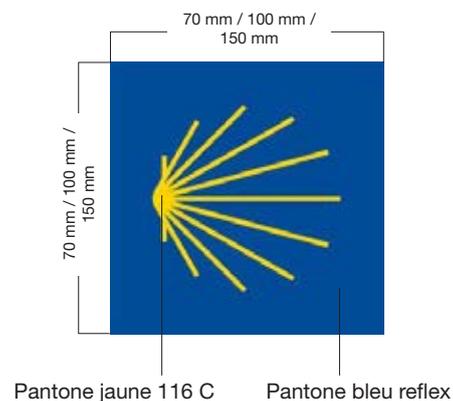
Ces itinéraires étant homologués en GR® en France, ce logotype est apposé en complément de la marque de balisage GR® ou du logo attributaire GR®.



Le logo de la coquille jacquaire européenne

L'identification des itinéraires jacquaires est modélisée par une coquille européenne qui a fait l'objet d'une charte graphique élaborée par l'Espagne et le Conseil de l'Europe en 1993 : cette charte doit être respectée.

Attention ! Ci-dessous sont représentées les mauvais usages de ce marquage qui ne constitue en aucun cas un balisage :



Autres exemples d'autres thématiques



Attention !

Toute utilisation de logos thématiques, à proximité de balises fédérales, doit faire l'objet d'une autorisation express de la structure propriétaire de la marque. Le cas échéant, se rapprocher de la FFRandonnée pour connaître les conventions d'usage éventuellement convenues.

Le logo de labellisation des circuits PR



Si un circuit PR est labellisé, le logotype du label doit lui être associé. Ce logo contribue à informer l'utilisateur de la qualité de l'itinéraire qui lui est proposé. Pour l'utilisation de ce logo, se reporter à la charte graphique du logo de labellisation, version du 14/10/2015.

Pour les panneaux de départ et/ou informatifs le diamètre du logotype est de 6 cm. Si plusieurs itinéraires sont présentés sur ce panneau, il devra être positionné de façon à identifier clairement le ou les itinéraires labellisés. Pour les lames directionnelles, le diamètre est de 4 cm.

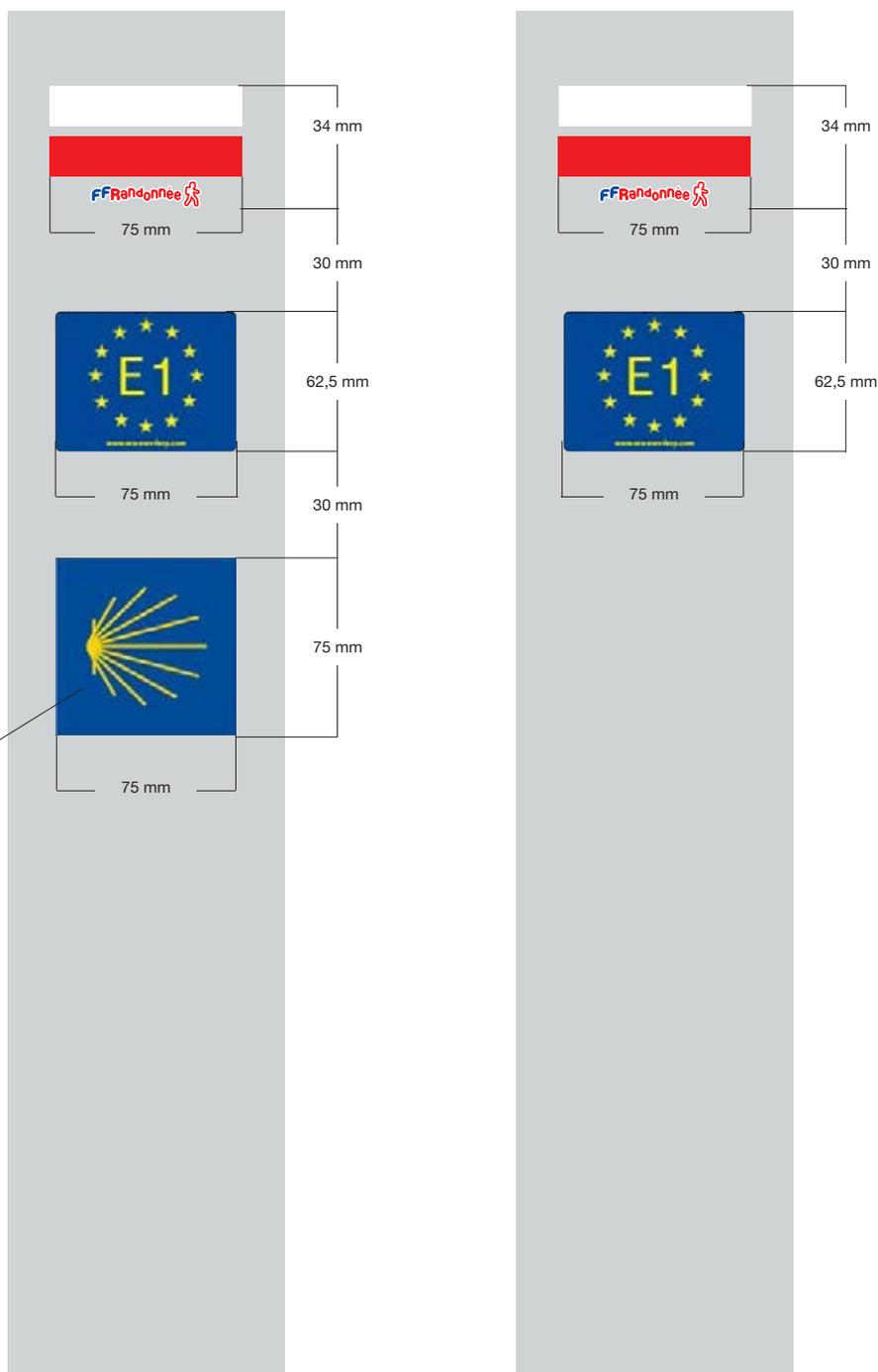


Autocollant

Les autocollants thématiques sont à positionner sous la balise autocollante fédérale signée si cette balise est de continuité, tourne à droite ou tourne à gauche (ne pas positionner de logo FFRandonnée sous les balises autocollantes représentant la croix de Saint-André).

L'ordre de positionnement est :

1. balise GR® fédérale,
2. logo GR® Européen,
3. Autre logo thématique.





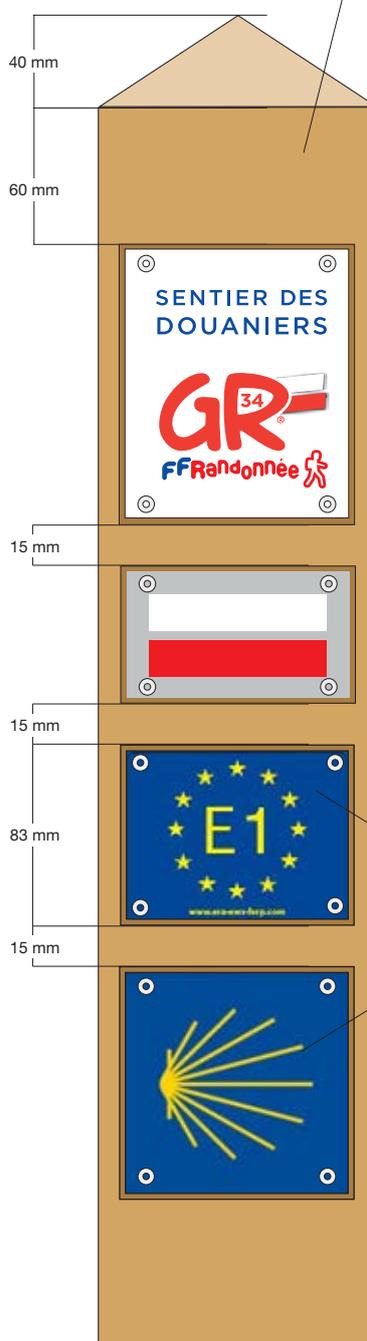
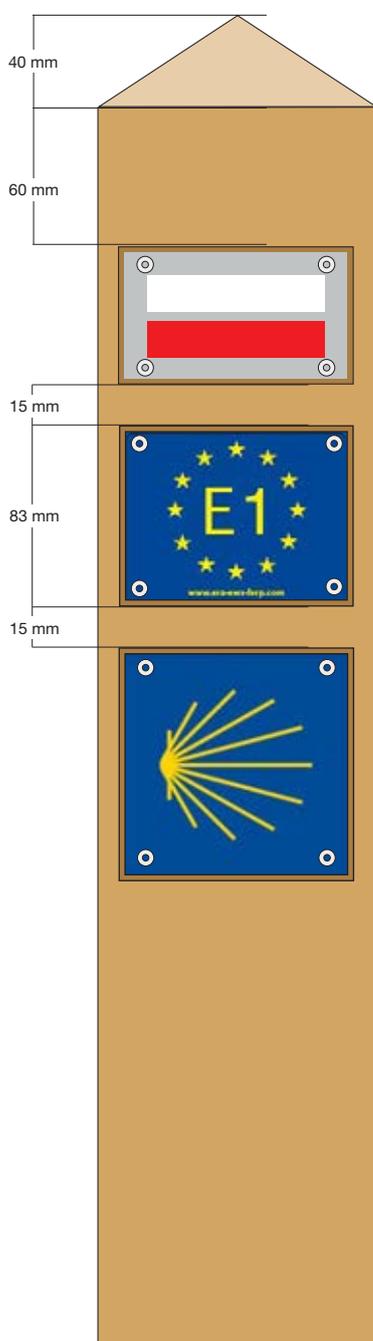
Plaquette

Les plaquettes thématiques sont à positionner sous la plaquette de balise fédérale signée si cette balise est de continuité, tourne à droite ou tourne à gauche (ne pas positionner de logo FFRandonnée sous les plaquettes représentant la croix de Saint-André).

L'ordre de positionnement est :

1. balise GR® fédérale,
2. logo GR® Européen,
3. Autre logo thématique.

Cet exemple s'applique lorsqu'il n'est pas possible d'implanter un jalon de positionnement, le logo attributaire devant être combiné avec la balise sur un jalon de balisage.



Les logos thématiques auront une largeur de 100 mm et une hauteur calculée pour conserver la proportionnalité du logotype de référence

**Attention !**

La balise GR® doit toujours être associée au cartouche du GR®.

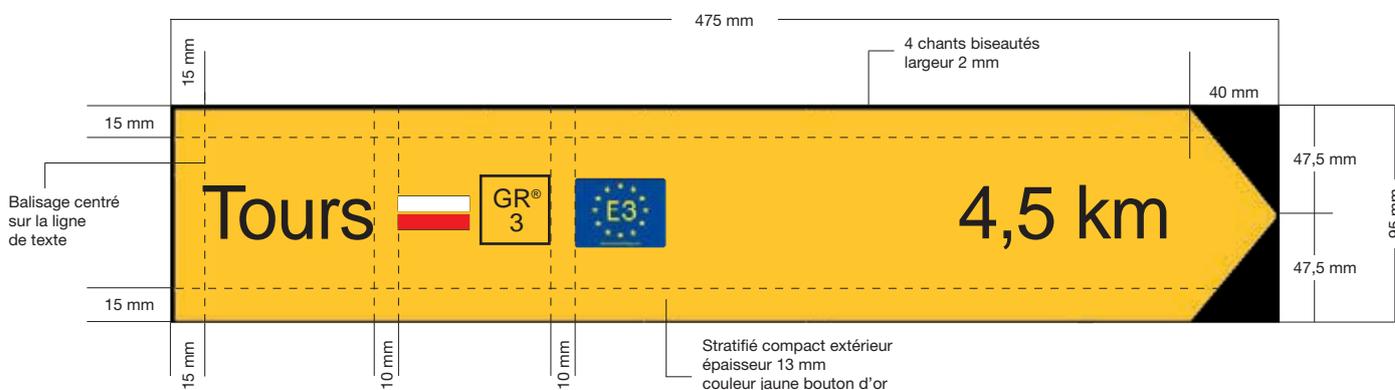
Le logo thématique doit toujours être associé au cartouche GR®.

En présence de deux logos thématiques (GR® Européen et thématique culturelle) pour un même GR®, le logo Européen doit immédiatement suivre le cartouche GR®, le logo de la thématique culturelle est alors apposé après le logo Européen.

Lame directionnelle

Exemple de lame directionnelle avec un seul GR® thématique

Configuration en réseaux de carrefours



Configuration en réseaux d'itinéraires



Carré de 25 mm × 25 mm
Cadre 0,8 mm
Arial normal corps 36



Rectangle de
25 mm × 30 mm



Carré de 25 mm × 25 mm

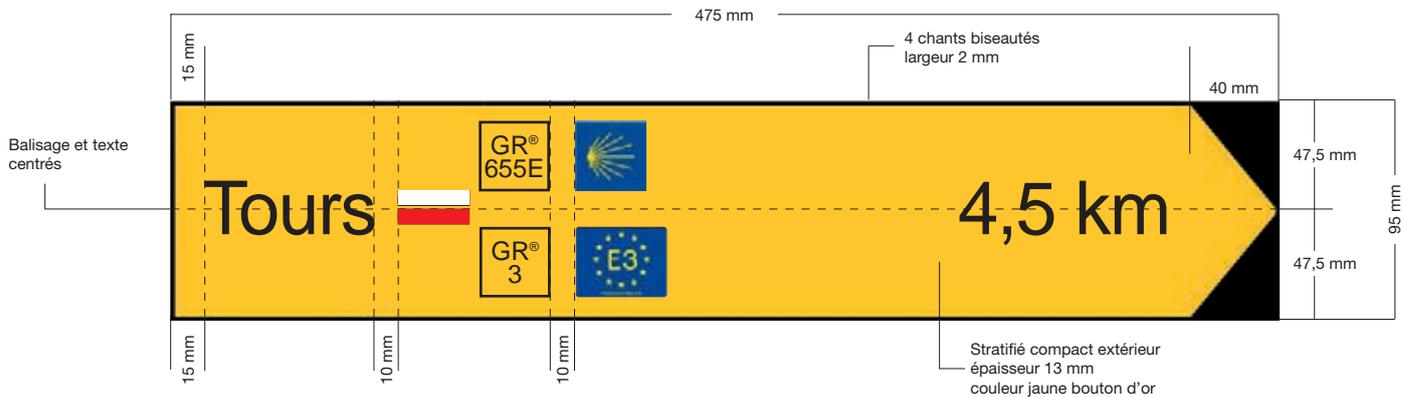
Attention !

Les logos thématiques auront une hauteur de 25 mm et une largeur calculée pour conserver la proportionnalité du logotype de référence.



Exemple de lame directionnelle avec deux GR® thématiques

Configuration en réseaux de carrefours



Configuration en réseaux d'itinéraires



Carré de 25 mm × 25 mm
Cadre 0,8 mm
Arial normal corps 36



Rectangle de
25 mm × 30 mm



Carré de 25 mm × 25 mm

Attention !

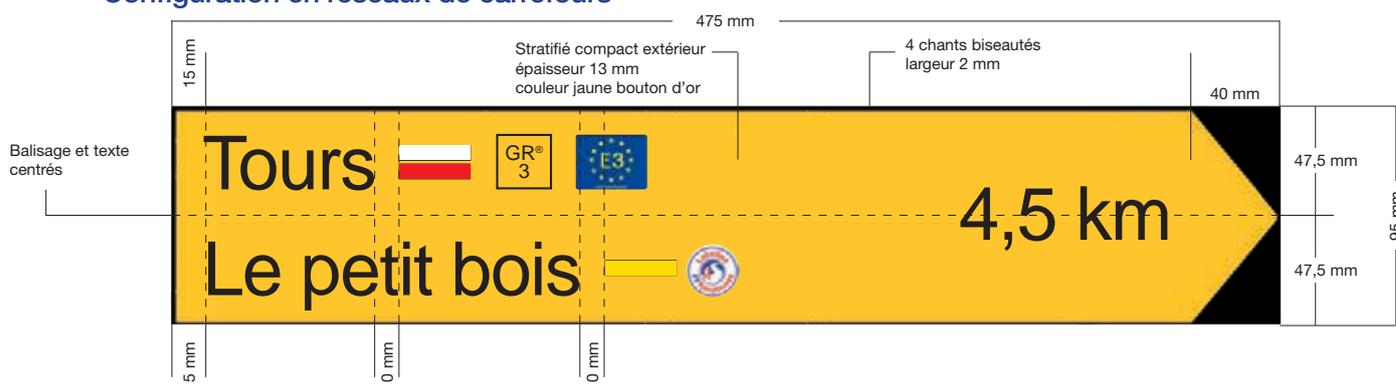
Les logos thématiques auront une hauteur de 25 mm et une largeur calculée pour conserver la proportionnalité du logotype de référence.



Exemple de lame directionnelle avec un seul PR labellisé

Dans tous les cas le logotype de labellisation des circuits PR fait 4 cm de diamètre. Le logo est ajouté sur la lame sous la forme d'un autocollant afin de faciliter l'identification d'itinéraire nouvellement labellisé ou perdant cette labellisation. Pour la même raison l'autocollant logotypé est toujours placé derrière le nom du lieu à atteindre (réseau de carrefour) ou de l'itinéraire (réseau d'itinéraire).

Configuration en réseaux de carrefours



Dans ce cas « le petit bois » est un lieu-dit proche de 4,5 km.

Configuration en réseaux d'itinéraires



Dans ce cas « le petit bois » est le nom de l'itinéraire.



Chapitre 8

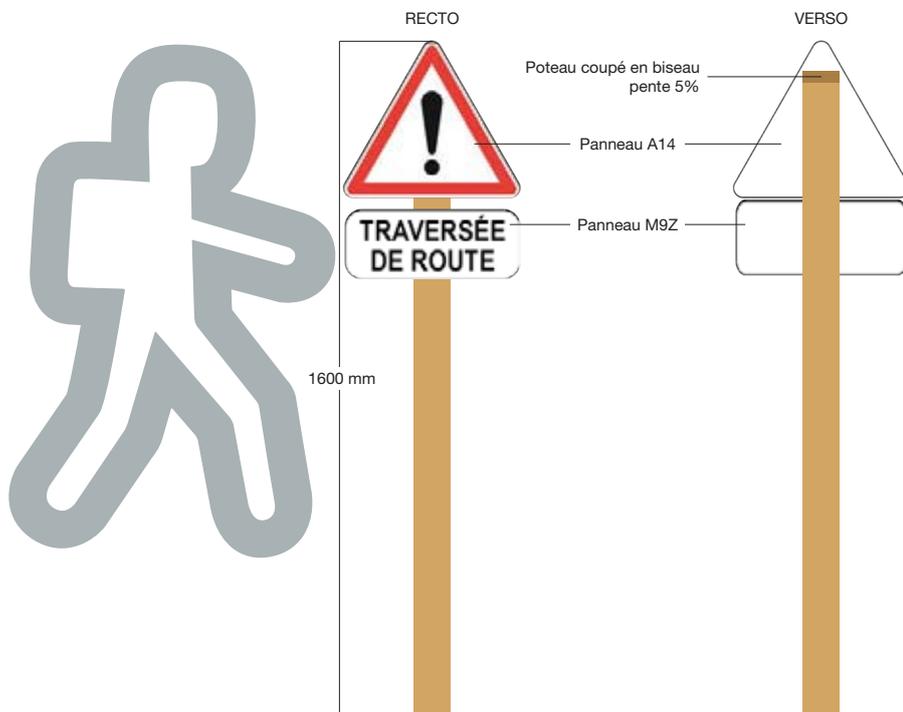
LA SIGNALISATION DE SÉCURITÉ



LA SIGNALISATION DE SÉCURITÉ



Compact extérieur blanc de 6 mm d'épaisseur découpé à la forme.
<http://www.securite-routiere.gouv.fr> : consulter le catalogue des signaux routiers.



Panneau A14 de 300 mm de large × 260 mm de haut.

À compléter par le panneau M9z pour panneau 300 mm.
 Caractère Arial gras noir Ral 9017.
 Texte possiblement sur 2 lignes.

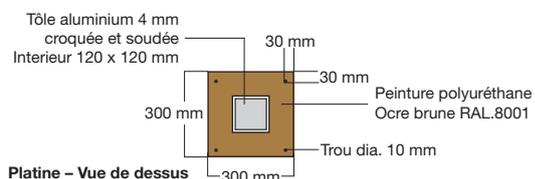
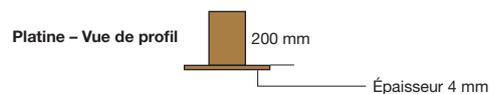
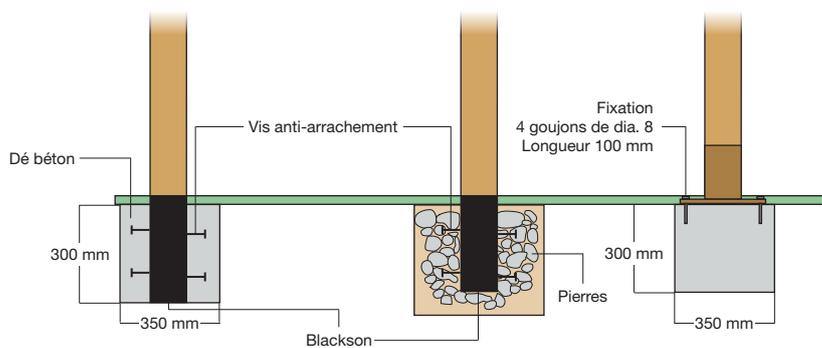
Fixation du panneau par vissage en face avant sur poteau en bois de section rectangulaire



Pose

3 possibilités de pose :

- 1 – Pose directement dans un dé béton (350 × 350 x 350 mm).
Mettre des vis anti-arrachement (4 vis de 120 mm)
- 2 – Empierrement – Mettre des vis anti-arrachement (4 vis de 120 mm)
- 3 – Pose sur platine pour jalon démontable (fixation par goujons)



Poteau en bois.

Pour les précisions techniques, voir chapitre 3 – Les jalons, partie « Éléments techniques », page 16.



Chacun, en fonction du risque qu'il veut signaler, pourra proposer un texte en respectant les règles relatives à ce panneau et en validant celui-ci avec le national (pour homogénéité d'informations d'un itinéraire vis-à-vis d'un autre).



Chapitre 9

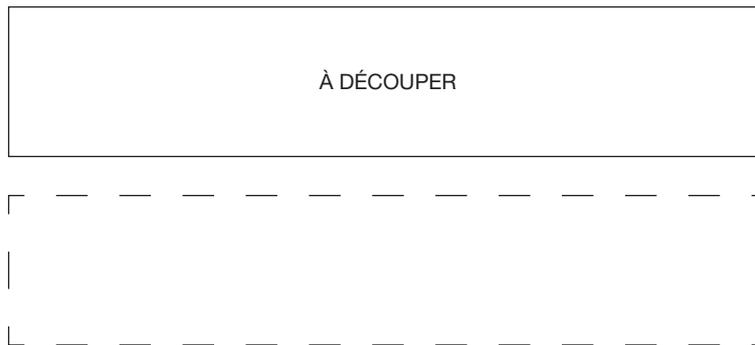
ANNEXES



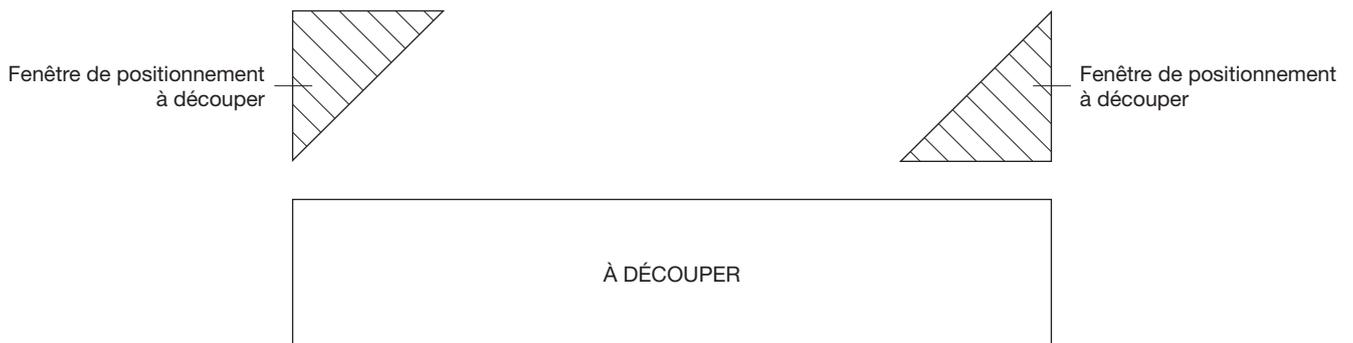


Pochoir « Continuité »

1^{er} pochoir (peindre en blanc)



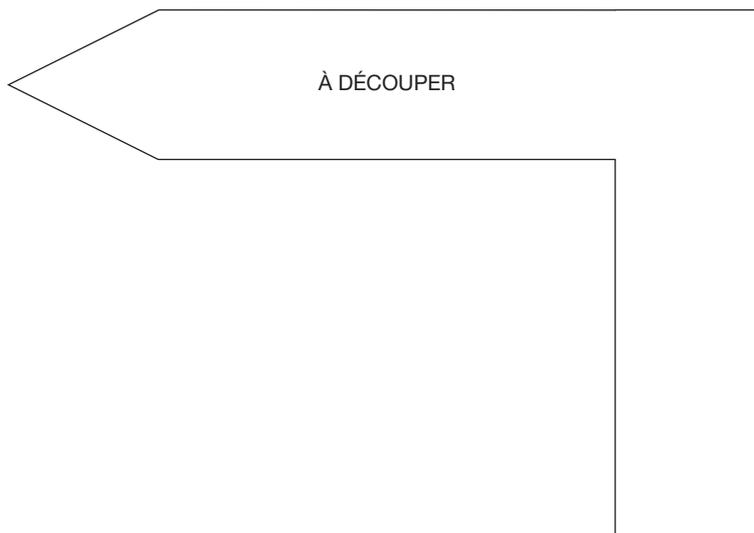
2nd pochoir (peindre en rouge)



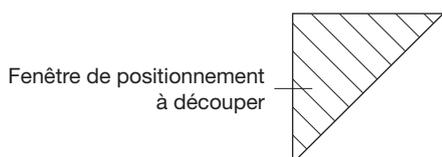


Pochoir « Tourner à gauche »

1^{er} pochoir (peindre en blanc)



2nd pochoir (peindre en rouge)

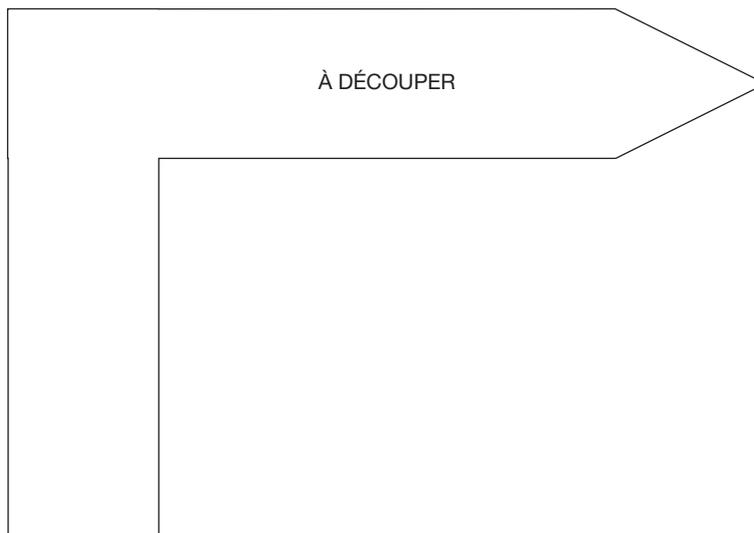


BAS

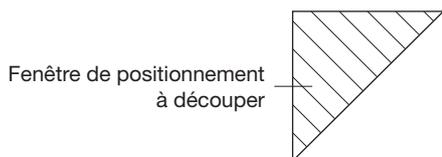


Pochoir « Tourner à droite »

1^{er} pochoir (peindre en blanc)



2nd pochoir (peindre en rouge)

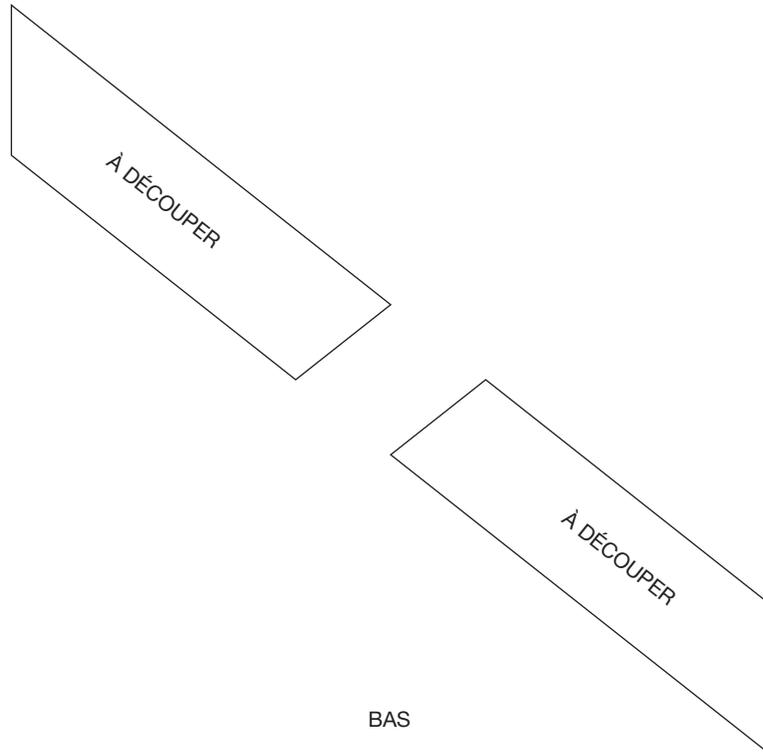


BAS



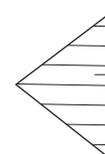
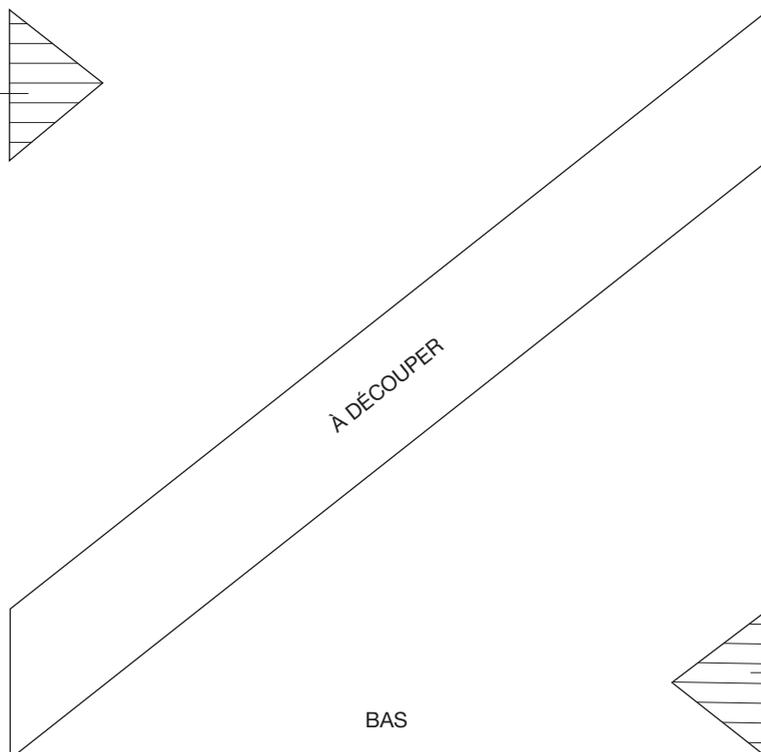
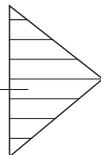
Pochoir « Mauvaise direction »

1^{er} pochoir (peindre en rouge)



2nd pochoir (peindre en blanc)

Fenêtre de positionnement à découper



Fenêtre de positionnement à découper